

# ovinquébec

Bulletin d'information des Éleveurs d'ovins du Québec et de ses partenaires



**CEPOQ**  
CENTRE D'EXPERTISE EN  
PRODUCTION OVINE DU QUÉBEC



Société des éleveurs de moutons  
de race pure du Québec



- 
- ▶ **AGA 2024 : Avis de convocation, page 5**
  - ▶ **Le dynamisme des éleveurs de race pure québécois, page 16**
  - ▶ **Myosite éosinophilique et condamnations de carcasses à l'abattoir : un projet pour mieux comprendre, page 35**
-

# SOMMAIRE

Automne 2024, volume 24, numéro 4

- 03 Éditorial** | Un an au service des éleveurs d'ovins : Réalisations et prochaines étapes
- 04 Mot de la direction** | Évaluations et représentations : LEOQ poursuit ses démarches pour les éleveurs
- 05 AGA** | Avis de convocation
- 06 Actualités** | Bêles nouvelles
- 08 Marché** | Tableau de bord, ventes des agneaux de lait et légers à l'encan et en Ontario
- 10 Agence de vente** | Pourquoi prendre un contrat annuel d'agneaux lourds en 2025?
- 11 Agence de vente** | Calendrier des livraisons 2025
- 12 Promotion** | Bilan estival et perspectives automnales en promotion
- 14 Lait** | Le rôle clé du comité Brebis laitière dans le soutien à la production
- 15 SEMRPQ** | Les Ateliers de Race 2024 : génétique et génomique au service des races
- 16 Génétique** | Le dynamisme des éleveurs de race pure québécois
- 19 Génétique** | Qu'est-ce qui se passe avec vos données? Leur gouvernance : du Far-West à l'imputabilité.
- 23 Génétique** | Tout un succès pour la Classique canadienne 2024!
- 26 R&D** | BOvins pour le climat; par des pratiques rentables et durables
- 27 Santé** | Dolly a-t-elle le souffle court ?
- 30 R&D** | Les mammites... est-ce que ça persiste d'une lactation à l'autre?
- 35 R&D** | Myosite éosinophilique et condamnations de carcasses à l'abattoir : un projet pour mieux comprendre
- 40 Tableau** | Programme québécois d'assainissement Maedi visna
- 42 Q&R** | La Question du PublicOvin
- 43 Vulgarisation** | Résultats d'une mini enquête sur l'engraissement des agneaux lourds : des pratiques variées
- 44 Témoignage d'éleveur** | Léda Villeneuve de la ferme Vigo



Les opinions émises dans la revue n'engagent que leurs auteurs. LEOQ se réserve le droit de refuser toute insertion (article, publicité, etc.) sans avoir à le justifier.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :  
Les Éleveurs d'ovins du Québec  
Maison de l'UPA  
555 boulevard Roland-Therrien, bureau 545  
Longueuil QC J4H 4E7  
Téléphone : 450 679-0530  
Courriel : info@agneaudeauquebec.com

CONVENTION DE LA POST-PUBLICATION  
NO° 40049100



## Éditeur

Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ)

Tél. : 450 679-0540

ovinaquebec.com

agneaudeauquebec.com

## Partenaires

Centre d'expertise en production ovine du Québec (CEPOQ)

Tél. : 418 856-1200

info@cepoq.com ■ cepoq.com

Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ)

Téléphone : 418 359-3832

semrpq@cepoq.com ■ semrpq.net

## ABONNEMENT OU ANNONCEURS :

Marion Dallaire, mdallaire@upa.qc.ca ou  
450 679-0540, poste 8332

## En page couverture :

Photographie prise aux *Bergeries Marovine et Highlanders*

## Rédacteurs

Julie Arsenault

Jean-Michel Beaudoin

Marc-Olivier Bessette

Johanne Cameron

Marie-Josée Cimon

Marion Dallaire

Annie Daignault

Stéphanie Dion

Catherine Element-Boulianne

Frédéric Fortin

Anne Leboeuf

Jimmy Lapointe

Marie-Claude Litalien

Cathy Michaud

William Poisson

Pierre Rhéaume

Gaston Rioux

Claude Robert

Amélie St-Pierre

Léda Villeneuve



## UN AN AU SERVICE DES ÉLEVEURS D'OVINS :

### *Réalisations et prochaines étapes*

JIMMY LAPOINTE, PRÉSIDENT

**C**ela fait près d'un an que j'ai l'honneur de présider les Éleveurs d'ovins du Québec. Cette première année a été marquée par des défis et des réalisations importantes. Parmi les grands chantiers, on note la mise en application des nouvelles conventions, qui ont apporté des résultats favorables pour les producteurs, les acheteurs et les producteurs-acheteurs. Ces avancées ont stabilisé et amélioré les relations commerciales, tout en garantissant plus d'équité dans les transactions. Nous avons également amorcé des projets pour répondre aux besoins futurs des producteurs, avec un engagement clair à bâtir un avenir prospère pour notre secteur.

Les prix attractifs pour l'agneau lourd sous contrat illustrent cette dynamique positive. Les agneaux légers et les agneaux de lait vendus à l'encan du REQ continuent de bénéficier de bonnes conditions, renforçant ainsi la viabilité des élevages. Cela témoigne de notre engagement à bâtir un avenir prospère pour notre secteur.

#### **Avancement des dossiers et initiatives futures**

Lors de l'AGA de 2023, toutes les résolutions adoptées ont été réalisées ou sont en cours de traitement. Nous avons encore plusieurs projets à lancer pour répondre aux besoins des producteurs. Ces dossiers nécessitent du temps, car ils s'inscrivent dans le long terme. Nous sommes déterminés à les mener à bien avec persévérance.

Parmi ces résolutions, l'une a confié à LEOQ le mandat de trouver des solutions pour améliorer la situation financière et évaluer la

structure syndicale actuelle. Le comité Audit, gestion et risques financiers a proposé au conseil d'administration des pistes de solutions. Comme vous le savez, les frais d'exploitation ont fortement augmenté ces dernières années. Depuis 2007, la contribution de 5,00 \$ par brebis productive est restée stable. Or, 1,00 \$ en 2007 vaut maintenant 1,45 \$ en 2024. Nos capacités financières sont sous pression, alors que les besoins des producteurs augmentent. Nous devons faire des choix. Deux options vous sont détaillées dans l'avis de convocation.

Concernant la structure syndicale, nous soutenons un modèle difficile à gérer administrativement, sous-optimal dans la mutualisation des ressources et qui ne répond pas aux besoins de toutes les régions. Ce modèle est de plus en plus rare au sein des groupes affiliés à l'UPA. Certaines opportunités s'offrent à nous pour optimiser nos

ressources aux niveaux régional et provincial.

Deux pistes seront soumises au vote lors de l'assemblée générale annuelle de LEOQ, les 14 et 15 novembre à Québec. Elles vous sont détaillées dans l'avis de convocation et seront abordées lors de la tournée des régions.

En terminant, je vous invite à participer à la tournée régionale début octobre ainsi qu'à notre Assemblée générale annuelle les 14 et 15 novembre à Québec. Votre participation en tant qu'éleveur et délégué est essentielle pour façonner l'avenir de notre secteur et défendre les intérêts de la production ovine.

*Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre !*



## *Évaluations et représentations :* **LEOQ POURSUIT SES DÉMARCHES POUR LES ÉLEVEURS**

**MARC-OLIVIER BESSETTE, M. SC., DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM, LEOQ**

**L**a préparation des rencontres syndicales, des assemblées régionales, des assemblées générales et du congrès de l'UPA en décembre est bien entamée. Chez les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ), l'été fut chargé et aura permis de faire avancer les dossiers selon les échéanciers et les priorités des différents comités. Les prochaines lignes témoignent d'une partie du travail réalisé.

### **Les représentations se poursuivent : paiement final ASRA 2023**

Le 29 mai dernier, la Financière agricole du Québec a versé le paiement final de l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) aux éleveurs d'ovins étant inscrits au programme. Plusieurs facteurs ont mené à un paiement total en deçà des attentes :

1. *Une première avance plus grande qu'à l'habitude;*
2. *Une stabilisation basée sur une nouvelle étude (ÉCP) du Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) utilisant 2021 comme année de référence;*
3. *Une nouvelle méthodologie de l'ÉCP 2021.*

Face à ce final, LEOQ a entrepris des représentations auprès de la FADQ afin d'améliorer la situation. Nous vous avons entendu : plusieurs éleveurs ont exprimé leur mécontentement face au paiement total de l'ASRA 2023 auprès de leur élu. Sachez que les représentations se poursuivent. Parallèlement à cela, LEOQ est représenté au sein du groupe de

travail de l'UPA où siègent élus et permanents de différentes spécialités afin d'améliorer la formule actuelle de l'ASRA.

### **Évaluation périodique de la RMAAQ**

Le 28 juillet dernier, LEOQ a déposé son mémoire visant la période 2019-2023 dans le cadre de l'évaluation périodique de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Tous les cinq ans, la RMAAQ procède à une évaluation du travail effectué puisque LEOQ est l'organisme dûment reconnu et accrédité pour administrer le Plan conjoint. Ce document, ainsi que la présentation vidéo, sera disponible sur le site [ovinquebec.com](http://ovinquebec.com).

### **Suivi des audits d'abattoir et classification**

En lien avec deux résolutions adoptées à l'AGA 2023, nous avons créé le Comité classification le printemps dernier. Deux études (avril et juin) ont permis de comparer les rendements carcasses et les techniques de travail de trois abattoirs différents. Ce

travail a été fait avec l'aide de Pierre Roy (classificateur principal - LEOQ). Deux abattoirs ont été rencontrés afin de partager les résultats et faire un suivi des audits de Classement 2000 réalisés en 2022. Sur l'échantillon analysé, aucune pratique non conforme avec la convention de mise en marché n'a été observée. Afin d'améliorer le travail en première transformation, la présence du classificateur principal fut renforcée et certaines pistes seront testées dans les bergeries des abattoirs à surveiller.

Au cours des prochaines semaines, j'accompagnerai un membre du conseil exécutif afin de visiter vos syndicats régionaux dans le cadre de la tournée régionale annuelle. Nous serons en présentiel dans au moins quatre régions, soit le Bas-Saint-Laurent, le Centre-du-Québec, l'Outaouais-Laurentides et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour les autres régions, le bilan annuel de LEOQ vous sera présenté en visioconférence.

*Au plaisir de discuter avec vous  
prochainement*



LES ÉLEVEURS D'OVINS DU QUÉBEC

## AVIS DE CONVOCATION

À tous les éleveurs d'ovins du Québec inscrits au fichier des producteurs visés par le Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqué(e)s aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec et des Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ) les 14 et 15 novembre 2024 à l'Hôtel Québec, situé au 3115, avenue des Hôtels, Ste-Foy, QC G1W 3Z6.

14 novembre : 13 h 30 (inscription : 12 h 30)  
Conférences

15 novembre : 9 h 00

AGA du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec et de LEOQ (à la suite de celle du Plan conjoint)

Prenez note que l'assemblée sera diffusée par Zoom le 15 novembre, avec possibilité de prendre la parole et de voter.

Prenez note que lors de l'assemblée de LEOQ (plan conjoint), les délégués seront appelés à voter sur des modifications au Règlement sur les contributions des producteurs ovins qui entreraient en application lors de l'année financière 2025-2026 débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Veillez prendre note que lors de l'assemblée du Plan Conjoint, les délégués seront appelés à voter sur des propositions de modifications au Règlement relatif aux contributions des producteurs ovins, lesquelles, si adoptées, entreront en vigueur au cours de l'exercice financier 2025-2026, débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2025. Plus de détails sont à venir lors de vos tournées régionales.

- i. **Contribution annuelle par brebis productive en inventaire (actuellement fixée à 5,00 \$ par brebis) :**  
Il est proposé d'augmenter cette contribution de 1,50 \$ par brebis, la portant ainsi à 6,50 \$ par brebis au début de l'exercice financier 2025-2026. Cette augmentation initiale serait suivie d'une majoration annuelle de 0,25 \$ par brebis jusqu'à l'exercice financier 2028-2029 inclusivement, ce qui porterait la contribution à 7,25 \$ par brebis au cours de cet exercice.
- ii. **Contribution administrative visant les ventes de proximités (P6 et P10) et les sujets reproducteurs (actuellement fixée à 1,50\$ par sujet ou agneau vendu) :** Il est proposé d'augmenter cette contribution de 1,60 \$ par tête vendue, la portant ainsi à 3,10\$ à compter du début de l'exercice financier 2025-2026.

Enfin, lors de cette assemblée, nous traiterons des items usuels :

- Approbation du rapport des activités;
- Approbation des états financiers et du rapport du vérificateur et nomination du vérificateur;
- Études des résolutions.

L'ordre du jour et les détails concernant la webdiffusion seront déposés sur le site internet des Éleveurs, [ovinquebec.com](http://ovinquebec.com) à compter du 8 novembre 2024.

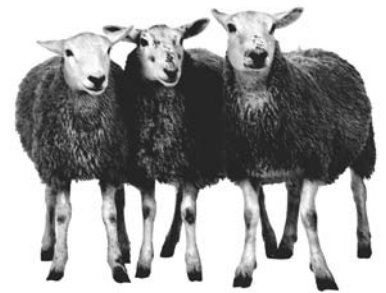
Un dîner sera servi vendredi lors de l'AGA et l'inscription est obligatoire.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Marc-Olivier Bessette  
Directeur général par intérim

Les places étant limitées pour le repas du vendredi midi, vous devez réserver votre place au plus tard le 1 novembre à l'adresse courriel [leoq@upa.qc.ca](mailto:leoq@upa.qc.ca) en indiquant si vous souffrez d'allergie. Après cette date, nous ne garantissons pas la disponibilité.

Le 4 octobre 2024



### ÉQUIPE | **Départ de Jade, une collègue passionnée et polyvalente!**



Après deux années passées au sein de l'équipe, et même si tu préférerais les chèvres, nous tenons à te remercier pour le travail que tu as accompli avec nous. Nous te souhaitons le meilleur pour ce nouveau chapitre de ta vie professionnelle et que tes projets futurs soient couronnés de succès et t'apportent l'épanouissement que tu mérites.

*De toute l'équipe!*

### **Thomas Biteau : P'tit nouveau du secteur génétique**



Thomas a fait ses études en écoles d'agriculture en France et s'est spécialisé en ornithologie. Il a acquis une solide expertise en saisie, manipulation et interprétation de données dans le cadre des projets de recherche sur la faune auxquels il a participé.

Le CEPOQ est très fier d'ajouter une nouvelle ressource spécialisée au sein de son équipe afin de maintenir et de bonifier le service à la clientèle du programme GenOvis.

*Bienvenu dans l'équipe Thomas!*

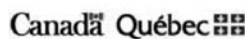
### SANTÉ | **Application sur le parasitisme**

*Vous avez des animaux au pâturage ?*

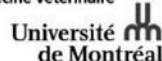
**Essayez notre nouvel outil « PARASITISME DES PETITS RUMINANTS AU PÂTURAGE » !**

L'outil vous accompagnera dans votre prise de décision relative au contrôle des parasites gastro-intestinaux, selon vos animaux, vos pâturages et vos facteurs de risque !

Visitez le <https://parasitisme.cepoq.com/>



Faculté de médecine vétérinaire



# ACTUALITÉS

## Formation | **Un rendez-vous à ne pas manquer!**

La Journée expertise ovine est de retour pour une troisième édition. Cet événement destiné aux producteurs ovins, aux étudiants et aux intervenants du secteur aura lieu le **8 novembre prochain** à l'Érablière du Cap à Lévis. En plus d'assister à un témoignage de producteurs, les participants pourront prendre part à des conférences traitant des sujets suivants :

- ➔ *la rentabilité et le financement des entreprises;*
- ➔ *l'engraissement des agneaux;*
- ➔ *la prévention de maladies importantes en élevage;*
- ➔ *le calcul des avances dans l'ASRA agneaux.*



En savoir plus : [Quebec.ca/calendrier-bioalimentaire](https://quebec.ca/calendrier-bioalimentaire)

## Formation gratuite | **Maîtrisez l'art de superviser un stage**



Être superviseur de stage, ce n'est pas donné à tout le monde, mais ça s'apprend! Développée par AGRICarières, la nouvelle formation en ligne **Superviser un stage : Les clés de la réussite** vous aidera à comprendre votre rôle et à déterminer si vous êtes prêt à vous lancer dans cette aventure. À travers les modules, vous développerez également les compétences nécessaires pour bien accompagner votre stagiaire tout au long de son parcours.

- ➔ *Gratuite*
- ➔ *Disponible en tout temps*
- ➔ *À suivre à votre rythme*

Détails et inscription : [cible.agricarrieres.qc.ca](https://cible.agricarrieres.qc.ca) sous *Gestion des ressources humaines*

## INVITATION | **Après-midi-conférences et remise de prix**



En marge de l'assemblée générale annuelle, un après-midi-conférences enrichissant se tiendra à l'Hôtel Québec, Sainte-Foy, le 14 novembre prochain. L'accès est gratuit et réservé aux participants en présentiel.

Les inscriptions débuteront à 12 h 30, suivies par un mot d'ouverture de Jimmy Lapointe, président des Éleveurs d'ovins du Québec, à 13 h 30. Ensuite, Alain Beaudry et Flavie Pelletier agr. aborderont les tendances macroéconomiques impactant les entrepreneurs agricoles. La journée se poursuivra avec une présentation des Ovinpiades et pour détendre l'atmosphère, Fidjie Martell proposera une capsule humoristique.

En fin d'après-midi, un cocktail aura lieu lors de la remise des prix de reconnaissance aux éleveurs d'agneaux lourds. En soirée, les participants auront l'occasion de se rencontrer dans un restaurant pour un souper convivial, à leurs frais.

## TABLEAU DE BORD

### Portrait statistique année financière 2023-2024

MESURE	2023-2024	2022-2023	VARIATION EN %
VOLUME LOURD-QC	59 142	56 421	↑ 4,82 %
VOLUME ENGAGEMENT ANNUEL	49 378	47 683	↑ 3,55 %
VOLUME HEBDOMADAIRE	9 764	8 113	↑ 20,35 %
POIDS MOYEN (KG)	23,26	22,98	↑ 1,22 %
GRAS MOYEN (MM)	13,73	13,35	↑ 2,85 %
POIDS TOTAL VENDU (KG)	1 375 643	1 296 555	↑ 6,10 %
REVENU TOTAL BRUT (\$)	18 118 070	16 847 926	↑ 7,54 %
INDICE MOYEN	99,69	98,67	↑ 1,03 %
QC - VOLUME LEGER	71 264	75 481	↓ -5,59 %
QC - VOLUME LAIT	10185	8271	↑ 23,14 %
QC - VOLUME TOTAL D'AGNEAUX	140 591	140 173	↑ 0,30 %
QC - PRIX MOYEN LOURD (\$)	13,88 \$	12,21 \$	↑ 13,68 %
QC - PRIX MOYEN LEGER (\$)	14,17 \$	14,70 \$	↓ -3,56 %
QC - PRIX MOYEN LAIT (\$)	18,07 \$	15,95 \$	↑ 13,25 %
ONT - PRIX MOYEN LOURD	14,44 \$	12,17 \$	↑ 18,65 %
ONT - VOLUME LOURD	135 667	124 796	↑ 8,71 %

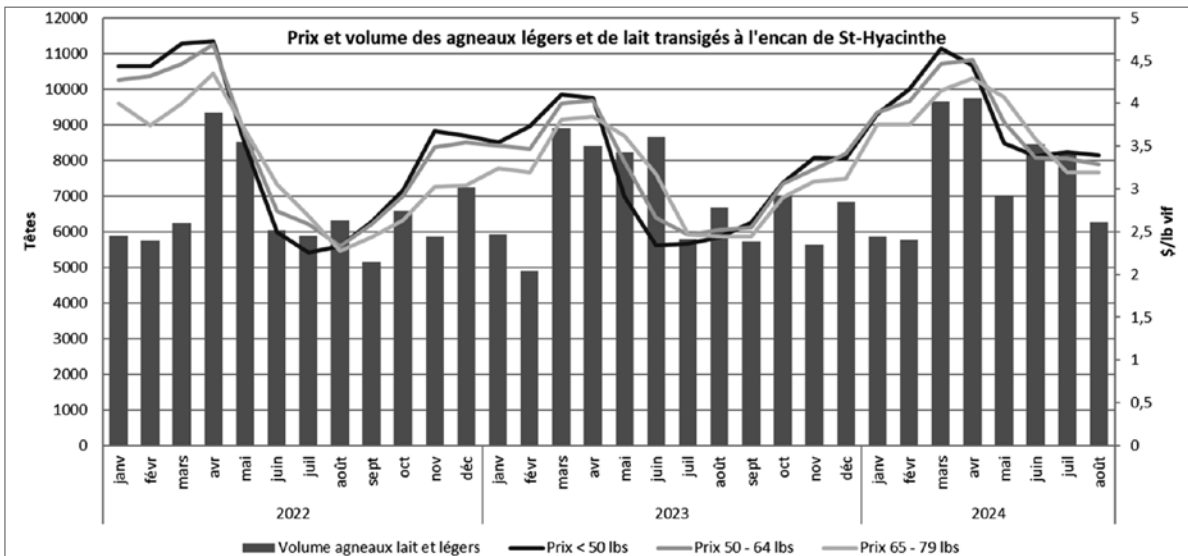
\* Les prix sont présentés en \$/kg carcasse.

#### Voici les 6 points à retenir :

1. Le volume d'agneaux lourds vendus lors de l'année financière 2023-2024 fut de 59 142. Cela correspond à une augmentation de près de 5 % comparativement à l'année financière 2022-2023. Pour la même période, le volume d'agneaux légers transigés à l'encan (REQ) a quant à lui diminué de 5,59 %. Pour ce qui est de l'agneau de lait, une augmentation du volume de plus de 13 % est observable.
2. Sur le territoire québécois en 2023-2024, on comptabilise une augmentation de moins de 1 % du volume d'agneaux vendus comparativement à 2022-2023. Ces données excluent les ventes de proximité.
3. Le poids des agneaux lourds est en augmentation de 0,28 kilogramme (+ 1,22 %) comparativement à 2022-2023. La mesure de gras moyenne est légèrement en augmentation de 0,38 millimètre (+ 2,85 %). Bien que mineures, ces mesures ont une tendance à la hausse en 2024 en raison de la nouvelle grille de classification en application depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.
4. Le revenu total brut généré par la vente d'agneaux lourds fut en croissance de 1,3 million de dollars (+ 7,54 %) portant le compte à plus de 18 millions de dollars transigés. Ce phénomène s'explique en raison de l'augmentation du prix moyen par kilogramme vendu, l'augmentation du volume d'agneaux lourds transigés et du poids moyen des carcasses.
5. Le prix moyen des agneaux lourds fut de 13,88 \$/kg, ce qui représente une augmentation de 1,67 \$ par kilogramme vendu (+ 13,68 %) comparativement à 2022-2023.
6. L'indice moyen s'est rapproché de la cible du 100 % en atteignant 99,69 % en 2023-2024. Cela représente une augmentation de 1,03 %. Cette augmentation est principalement causée par l'application de la nouvelle grille de classification en janvier 2024. ■

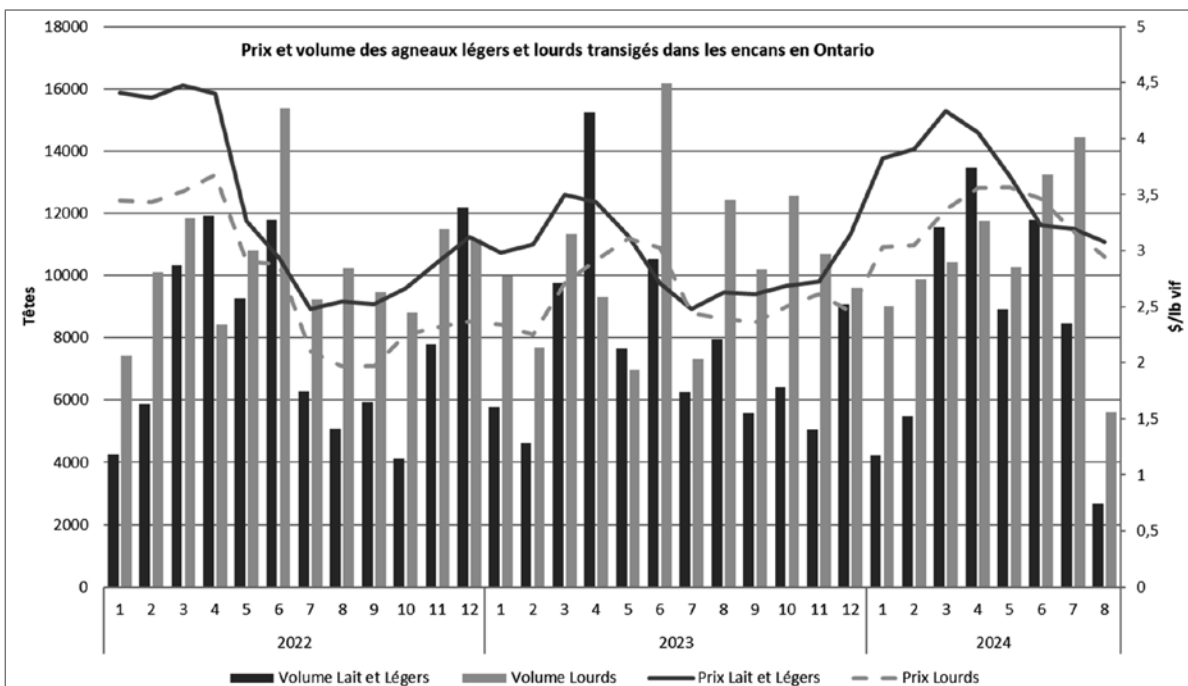
## Ventes des agneaux de lait et légers à l'encan de Saint-Hyacinthe

Pour la période financière 2023-2024 de LEOQ, le volume de l'agneau de lait et léger transigé à l'encan de Saint-Hyacinthe fut de 81 449 agneaux, ce qui représente une diminution de 2,75 % comparativement à la période précédente de 2022-2023. Sur le marché des agneaux légers, le prix moyen lors de la période visée fut de 3,02 \$/lb vif. Cela représente une diminution de 3,56 % comparativement à 2022-2023. Sur le marché de l'agneau de lait, le prix moyen de 2023-2024 fut de 3,85 \$/lb vif, soit une augmentation de 13,25 % comparativement à 2022-2023. La pointe de prix et de volume atteinte au printemps 2024 était supérieure au sommet de 2023 et coïncide avec la pointe de demande générée par Pâques et le Ramadan. L'effet de ces fêtes s'est transposé lors de la première semaine d'avril. Fidèle à la tradition, la Grande Fête de juin aura eu peu d'effet sur l'offre et la demande des agneaux légers. ▼



## Ventes d'agneaux en Ontario

L'année 2023-2024 fut caractérisée par un marché du lourd en forte hausse sur le marché ontarien. À l'image des marchés québécois, l'agneau de lait et léger a obtenu des pointes de volume et de prix lors du printemps en raison de Pâques et du Ramadan. De son côté, le prix moyen pondéré de l'agneau lourd sur le marché ontarien fut de 14,44 \$/kg carcasse en 2023-2024 comparativement à 12,17 \$/kg carcasse en 2022-2023. Cela représente une augmentation de près de 19 %. Au niveau des volumes d'agneaux lourds transigés aux encans ontariens, 2023-2024 enregistre une augmentation de plus de 10 000 agneaux (+ de 9 %) mis en marché dans les principaux encans, ce qui porte le total à 135 667 agneaux lourds. ▼

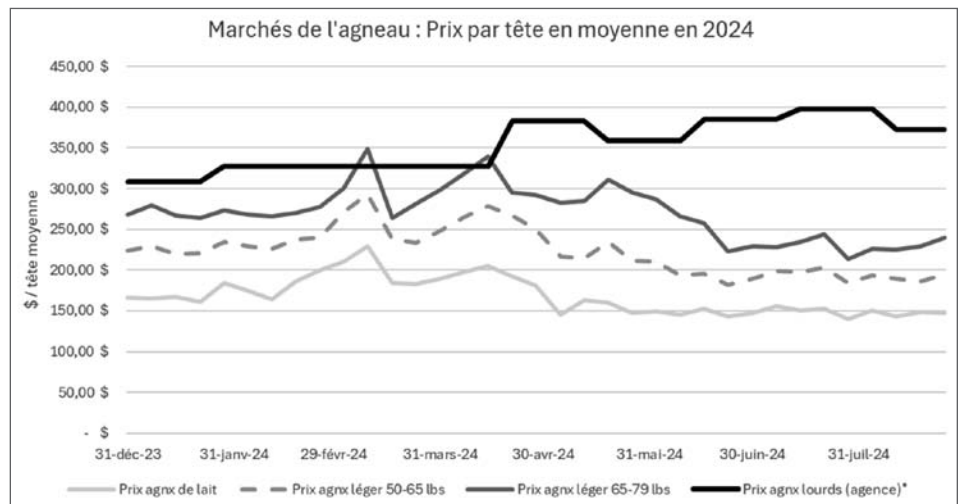


# POURQUOI PRENDRE UN CONTRAT ANNUEL D'AGNEAUX LOURDS EN 2025?

MARC-OLIVIER BESSETTE, M. SC., DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM, LEOQ

Voilà que l'année 2024 s'achève et que l'automne se pointe le bout du nez. Cette période des récoltes est également synonyme du renouvellement du contrat annuel (engagement annuel) d'agneaux lourds avec l'agence de vente. Que vous soyez un éleveur qui hésite à se lancer dans l'aventure ou un habitué, voici les principales informations à avoir en tête afin de prendre la bonne décision pour votre entreprise.

Grâce à la mise en marché collective, l'agence de vente négocie annuellement un prix avec les acheteurs qui varie selon le marché de référence. En 2024, le prix négocié fut de 13,25 \$/kg carcasse. Or, en raison des forts prix sur le marché ontarien, le prix contrat moyen payé aux producteurs fut de 14,30 \$/kg carcasse. Tel qu'illustré ci-contre, la formule de prix permet d'obtenir des prix très intéressants tout au long de l'année, et ce, principalement après Pâques et le Ramadan alors que les prix du léger et du lait tombent.



\* Agneau de 24 kg carcasse à 12 mm de gras

## Quels sont les avantages ?

- ✓ La vente des agneaux lourds mis en marché par engagement annuel est garantie au cours de la période de livraison choisie pour toute l'année;
- ✓ Le producteur reçoit un prix avantageux tout au long de l'année pour les agneaux lourds vendus en contrat annuel;
- ✓ Aucun souci lié à la réservation des plages d'abattage;
- ✓ Les agneaux lourds livrés en contrat annuel sont exemptés des mécanismes de gestion des surplus;
- ✓ Une ristourne est versée annuellement pour les agneaux

lourds vendus en contrat annuel.

- ✓ Il est possible de prendre un contrat annuel conjoint qui facilite l'atteinte des seuils.

Restez à l'affut, vous recevrez le formulaire d'inscription P2 par courriel.

Vous avez jusqu'au **15 novembre prochain afin de soumettre votre demande à [agenceagneaux@upa.qc.ca](mailto:agenceagneaux@upa.qc.ca)**. Pour toutes informations veuillez communiquer avec l'agence de vente par courriel ou téléphone au 450 679-1878. ■

## Calendrier de la prise de contrat – Agneaux lourds

Actions	Date
Annnonce de la demande de l'acheteur	16 oct.
Annnonce du prix contrat	16 oct. - 15 nov.
Prise de contrat des producteurs	Au plus tard le 29 nov.
Confirmation des contrat aux producteurs	

### Calendrier des périodes de livraison 2025

Période	Annonce du prix	Annonce des agneaux	# de la semaine	Débutant le dimanche	Paiement
1	18-déc-24	15-déc-24	1	05-janv-25	23-janv-25
			2	12-janv-25	30-janv-25
		12-janv-25	3	19-janv-25	06-févr-25
			4	26-janv-25	13-févr-25
2	15-janv-25	26-janv-25	5	02-févr-25	20-févr-25
			6	09-févr-25	27-févr-25
		09-févr-25	7	16-févr-25	06-mars-25
			8	23-févr-25	13-mars-25
3	12-févr-25	23-févr-25	9	02-mars-25	20-mars-25
			10	09-mars-25	27-mars-25
		09-mars-25	11	16-mars-25	03-avr-25
			12	23-mars-25	10-avr-25
4	12-mars-25	23-mars-25	13	30-mars-25	17-avr-25
			14	06-avr-25	24-avr-25
		06-avr-25	15	13-avr-25	01-mai-25
			16	20-avr-25	08-mai-25
5	09-avr-25	20-avr-25	17	27-avr-25	15-mai-25
			18	04-mai-25	22-mai-25
		04-mai-25	19	11-mai-25	29-mai-25
			20	18-mai-25	05-juin-25
6	07-mai-25	18-mai-25	21	25-mai-25	12-juin-25
			22	01-juin-25	19-juin-25
		01-juin-25	23	08-juin-25	26-juin-25
			24	15-juin-25	03-juil-25
7	04-juin-25	15-juin-25	25	22-juin-25	10-juil-25
			26	29-juin-25	17-juil-25
		29-juin-25	27	06-juil-25	24-juil-25
			28	13-juil-25	31-juil-25
8	02-juil-25	13-juil-25	29	20-juil-25	07-août-25
			30	27-juil-25	14-août-25
		27-juil-25	31	03-août-25	21-août-25
			32	10-août-25	28-août-25
9	30-juil-25	10-août-25	33	17-août-25	04-sept-25
			34	24-août-25	11-sept-25
		24-août-25	35	31-août-25	18-sept-25
			36	07-sept-25	25-sept-25
10	27-août-25	07-sept-25	37	14-sept-25	02-oct-25
			38	21-sept-25	09-oct-25
		21-sept-25	39	28-sept-25	16-oct-25
			40	05-oct-25	23-oct-25
11	24-sept-25	05-oct-25	41	12-oct-25	30-oct-25
			42	19-oct-25	06-nov-25
		19-oct-25	43	26-oct-25	13-nov-25
			44	02-nov-25	20-nov-25
12	22-oct-25	02-nov-25	45	09-nov-25	27-nov-25
			46	16-nov-25	04-déc-25
		16-nov-25	47	23-nov-25	11-déc-25
			48	30-nov-25	18-déc-25
13	19-nov-25	30-nov-25	49	07-déc-25	25-déc-25
			50	14-déc-25	01-janv-26
		14-déc-25	51	21-déc-25	08-janv-26
			52	28-déc-25	15-janv-26



Recette par la chef Gabrielle Pellerin, tranches de gigot à l'asiatique

## Bilan estival et perspectives automnales EN PROMOTION

MARION DALLAIRE, CHARGÉE DE COMMUNICATION, LEOQ

L'agneau du Québec a été très présent tout au long de l'été 2024. Comme vous avez pu lire dans la dernière édition d'Ovin Québec, une campagne d'affichage grand format dans le Métro de Montréal s'est tenue au mois de juillet. Le mois d'août également a marqué une période dynamique pour la promotion. En effet, l'agneau du Québec a été à l'honneur dans un magazine très populaire ainsi qu'à travers une stratégie numérique.

Entre autres, des collaborations avec des influenceurs culinaires ainsi que des partenariats avec des médias spécialisés ont permis de toucher un large public en ligne. Des recettes exclusives mettant en valeur l'agneau du Québec ont circulé sur les réseaux sociaux, générant un engouement pour ce produit local. Ces actions ont non seulement renforcé la visibilité de la marque, mais ont également contribué à solidifier sa présence dans l'esprit des consommateurs québécois, en prévision des campagnes de l'automne.

### Coup de Pouce

En août, l'agneau du Québec a fait une apparition dans le magazine Coup de Pouce, grâce à un cahier spécial présenté par Ali-

ments du Québec. Ce dossier, intitulé « Lunchs qu'on a envie de dévorer! », mettait en vedette différents produits locaux, proposant six recettes alléchantes. Parmi elles, une recette de pizzas turques

à l'agneau épicé, idéale pour pimenter vos lunchs. Cette recette offre une nouvelle manière de savourer l'agneau, en l'intégrant dans des plats quotidiens tels que les lunchs.



### Stratégie numérique : un engagement croissant

En parallèle, une stratégie numérique ciblée a été déployée, avec une présence active sur Facebook et des bannières de publicité sur différents sites Web. Cette campagne, qui s'est déroulée du 7 août au 18 septembre, visait à renforcer la notoriété de l'agneau du Québec en ligne, touchant un public plus large et diversifié.

Cette approche vise non seulement à favoriser l'engagement des utilisateurs sur les réseaux sociaux, mais a également généré un trafic accru vers le site web [agneauduquebec.com](http://agneauduquebec.com).

### Portes Ouvertes Mangeons local

Cette année, l'UPA a organisé la 20<sup>e</sup> édition de son événement Les Portes Ouvertes Mangeons local, accueillant près de 36 000 visiteurs sur 49 fermes à travers le Québec. Parmi ces exploitations, trois entreprises ovines ont participé : la Ferme Abitibienne en Abitibi-Témiscamingue, la Ferme Pakama au Bas-Saint-Laurent et la Bergerie des Neiges dans Lanaudière. Chaque entreprise a offert une immersion enrichissante dans le quotidien de cet élevage, partageant avec passion leurs connaissances et leurs pratiques durables. Les visiteurs ont ainsi découvert les multiples facettes de la production ovine, de l'alimentation des troupeaux à la transformation des produits, dans une ambiance à la fois conviviale et éducative.



Les Éleveurs d'ovins du Québec ont soutenu ces entreprises en leur offrant une aide financière ainsi que du matériel promotionnel pour valoriser cette journée exceptionnelle.

### Un automne sous le signe de la visibilité

L'automne promet de poursuivre sur cette lancée avec de nouvelles initiatives de promotion. L'agneau du Québec sera le commanditaire de la 5<sup>e</sup> saison de l'émission La Famille est dans le pré, diffusée dès début octobre. Cette commandite offrira une visibilité exceptionnelle, tant à la télévision que sur le web. La présence de l'agneau du Québec sur les écrans québécois pendant onze semaines garantit une exposition continue et stratégique.

De plus, une nouvelle campagne de publicité sur le Web ainsi que

des actions sur Meta débuteront en novembre, renforçant ainsi les efforts promotionnels pour la période des Fêtes. Avec ces initiatives, l'agneau du Québec continue d'affirmer sa place de choix sur le marché local, tout en cultivant un lien fort avec les consommateurs québécois.

Ces activités de promotion témoignent d'un engagement constant à valoriser les produits locaux et à soutenir les éleveurs du Québec. En alliant des initiatives innovantes et une visibilité accrue, la filière continue de valoriser le savoir-faire des éleveurs québécois. Avec les actions prévues pour l'automne, l'agneau du Québec s'assure de rester au menu des Québécois, renforçant ainsi sa réputation de produit local incontournable. ■





## LE RÔLE CLÉ DU COMITÉ BREBIS LAITIÈRE

### *dans le soutien à la production*

CATHY MICHAUD, COORDONNATRICE DU COMITÉ BREBIS LAITIÈRE DE LEOQ

**L**e secteur du lait de brebis au Québec connaît une demande croissante, avec des acheteurs cherchant activement à combler leurs volumes. Face à cette situation, le **comité brebis laitière de LEOQ** a jugé essentiel d'adopter une position proactive pour soutenir le secteur et stimuler la production.

#### **Un rôle central pour le comité**

Le comité ne se contente pas d'être un simple gestionnaire de la liste des producteurs. Il aspire à devenir un point de chute pour le secteur, facilitant les connexions entre producteurs et acheteurs.



Photo : Éric Labonté, MAPAQ

#### **Comment le comité peut vous accompagner**

##### **1. Répondre aux besoins du marché et faciliter les connexions**

Le comité se propose de jouer un rôle d'intermédiaire entre les producteurs et les acheteurs.

##### **2. Accompagner la croissance du secteur**

Au-delà de la mise en relation, le comité est là pour soutenir les éleveurs dans l'optimisation de leur production contribuant ainsi à l'essor du secteur au Québec.

#### **Un appel à l'action pour les éleveurs**

Nous encourageons tous les éleveurs de brebis laitières à se rapprocher du comité pour discuter de leurs besoins et des opportunités à venir. En travaillant ensemble, nous pourrons non seulement

répondre à la demande actuelle, mais aussi anticiper les évolutions du marché et préparer l'avenir de notre secteur.

Pour toute question ou pour exprimer vos besoins, n'hésitez pas à contacter la coordonnatrice du comité au 581-307-4659. ■

#### **Restez à l'affût des activités à venir :**

- ➔ *Journée brebis laitière*
- ➔ *Le temps d'une traite*
- ➔ *Réunion annuelle du comité des brebis laitières*
- ➔ *Sondage annuel de la production*



## LES ATELIERS DE RACE 2024 :

*génétique et génomique au service des races*

CATHY MICHAUD, DIRECTRICE GÉNÉRALE SEMRPQ

**E**n mai dernier, les rencontres de race se sont déroulées sous le thème : *À la pointe de l'élevage : Génétique et génomique au service des races*. Organisées par l'association de race, la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec, ces rencontres ont permis la tenue de huit ateliers distincts, chacun adapté aux spécificités de différentes races, et présentés sous forme de visioconférence.

Les ateliers de race offrent aux producteurs une occasion unique d'échanger et d'approfondir leurs connaissances, dans le but de favoriser le développement génétique, génomique et phénotypique de leurs races. Ensemble, les éleveurs ont travaillé à définir des objectifs d'amélioration communs, alignés sur les caractéristiques spécifiques de chaque race.

Les retombées de ces ateliers sont nombreuses, résultant de la collaboration étroite entre divers partenaires engagés tels que le CEPOQ et l'Université Laval. En unissant leurs efforts et en part-

**Les progrès réalisés par les éleveurs de races pures se manifestent dans leurs troupeaux et ont un impact significatif sur l'industrie ovine dans son ensemble, bénéficiant à tous les acteurs de la filière.**

ageant une vision commune, les éleveurs, soutenus par des experts, peuvent mettre en œuvre des stratégies d'amélioration génétique plus efficaces, renforçant ainsi la sélection et la performance des animaux.

À long terme, cette approche contribue à accroître la rentabilité des exploitations agricoles, tout en offrant aux éleveurs des opportunités de formation continue et de professionnalisation. Ces ateliers jouent également un rôle crucial en brisant l'isolement des éleveurs, favorisant le réseautage autour des défis communs liés à l'élevage. En facilitant le partage d'expériences et de connaissances, ce maillage permet de progresser collectivement, en répondant aux besoins spécifiques des éleveurs et en affrontant les défis de demain.

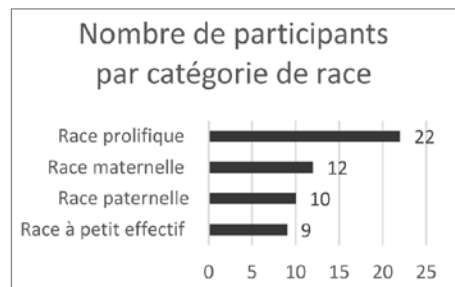
À la suite de ces rencontres, plusieurs actions seront mises en place dans les prochains mois pour

répondre aux besoins spécifiques des éleveurs et de leurs races :

- ➔ Création de groupes de discussion entre éleveurs;
- ➔ Organisation de rencontres en présentiel pour des formations sur des sujets spécifiques à chaque race;
- ➔ Séances de co-développement entre éleveurs;
- ➔ Activité de promotion des races;
- ➔ Discussion pour analyse et révision du programme de mesure aux ultrasons;
- ➔ Élaboration de nouvelles prises de mesure à la ferme dans le cadre du programme de classification et lancement des analyses des données.

**Merci à nos conférenciers :**

- › Frédéric Fortin, M.Sc., agr., équipe génétique CEPOQ
- › Amélie St-Pierre, équipe génétique CEPOQ
- › William Poisson, Étudiant au doctorat, Université Laval ■



Cette activité a bénéficié d'une aide financière offerte par l'entremise des réseaux Agriconseils grâce au Programme services-conseils 2023-2028, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec

## LE *dynamisme* DES ÉLEVEURS

### DE RACE PURE QUÉBÉCOIS



FRÉDÉRIC FORTIN, AGR., M. SC, GÉNÉTICIEN DU CEPOQ

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

**E**n 2024, les éleveurs ont montré une forte volonté de continuer à améliorer le potentiel génétique de leurs sujets reproducteurs. Les éleveurs sont très motivés et recherchent de nouveaux outils pour poursuivre l'amélioration de leur cheptel. La mise en place de différentes stratégies au courant des dernières années a porté fruit. Les courbes de progrès génétiques des races les plus évaluées le démontrent bien.

#### Le développement du secteur ovin québécois par l'amélioration génétique

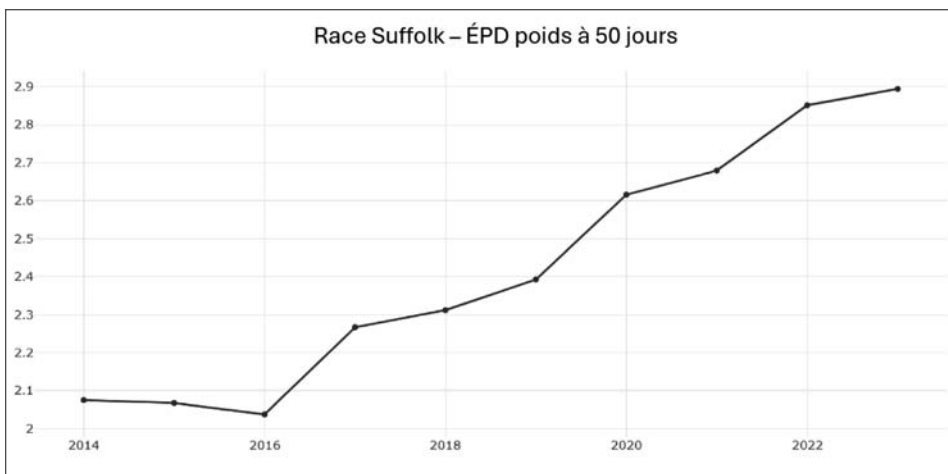
Lors des rencontres d'éleveurs, les participants discutent et échangent sur les paramètres de l'optimisation de l'amélioration génétique afin de poursuivre leurs progrès génétiques importants. Les points de discussion couvrent principalement :

- Intensité de sélection
- Sélection sur indices de sélection génétique et ÉPD
- Qualité des données
- Intervalle des générations
- La consanguinité et la diversité génétique

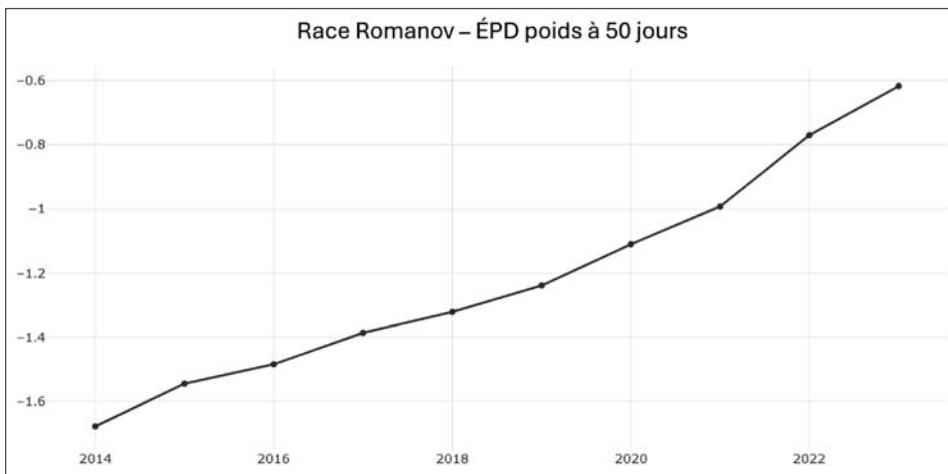
#### Amélioration du rythme de croissance

Lors des rencontres 2024, toutes les races ont montré un progrès rapide. La race Suffolk (**graphique 1**) a un progrès rapide et constant. Les races Romanov (**graphique 2**) et Polypay (**graphique 3**) ont accéléré le progrès génétique dans les dernières années. La race Arcott Canadien a également réalisé une belle progression de son gain de poids post sevrage (**graphique 4**).

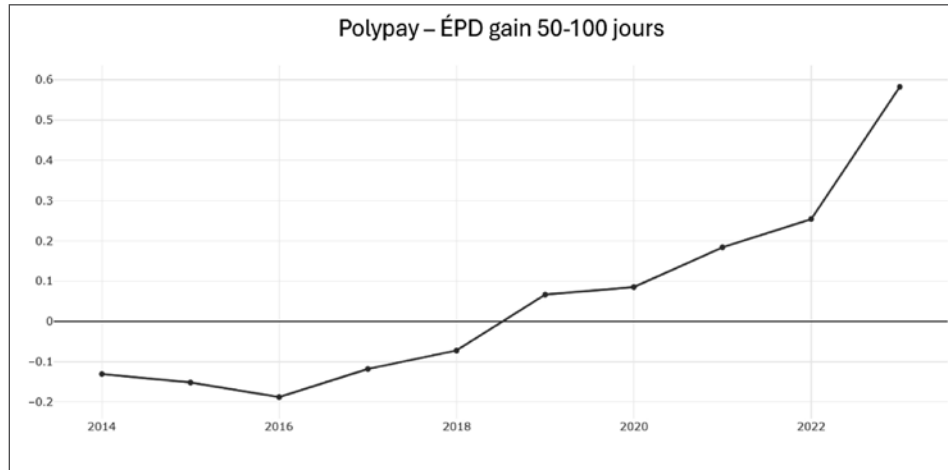
**Graphique 1 :** Évolution génétique du poids 50 jours de la race Suffolk au courant des 10 dernières années



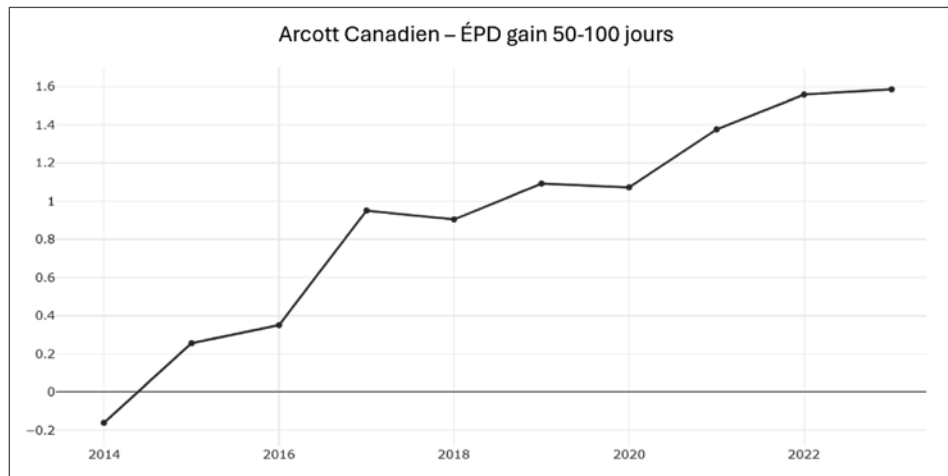
**Graphique 2 :** Évolution génétique du poids 50 jours de la race Romanov au courant des 10 dernières années



**Graphique 3 :** Évolution génétique du gain de poids entre 50 et 100 jours de la race Polypay au courant des 10 dernières années



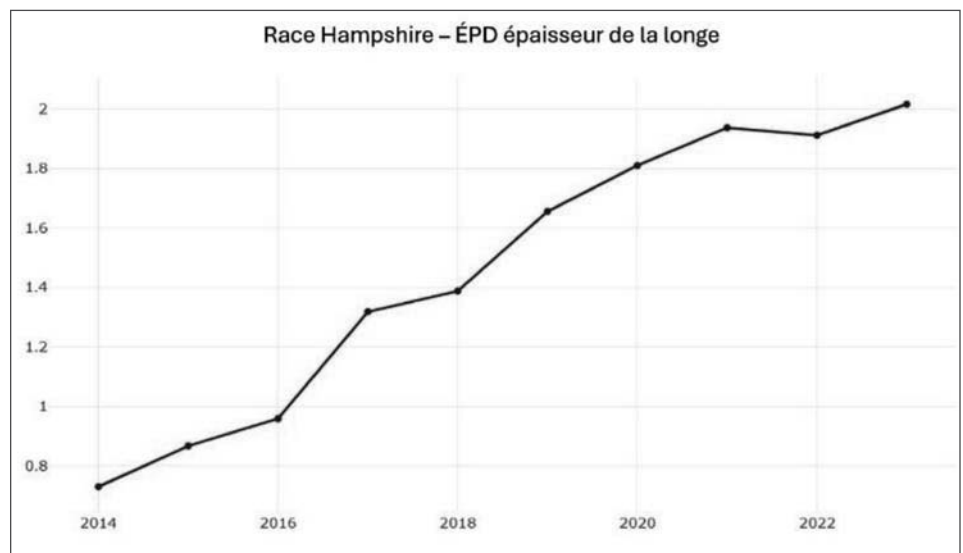
**Graphique 4 :** Évolution génétique du gain de poids entre 50 et 100 jours de la race Arcott Canadien au courant des 10 dernières années



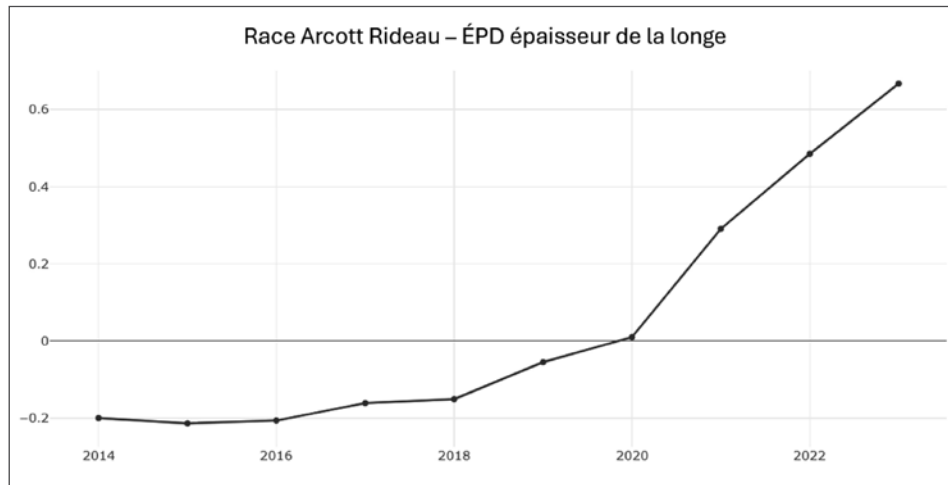
**L'amélioration de la qualité de la carcasse**

Les races Suffolk et Hampshire (graphique 5) ont particulièrement montré un excellent progrès génétique rapide et constant au courant des dernières années sur la qualité de la carcasse. La race Arcott Rideau (graphique 6) a accéléré son progrès génétique pour l'épaisseur de la longe. Cette amélioration est remarquable considérant que c'est une race prolifique et que la longe compte pour un plus petit pourcentage de l'indice de sélection génétique. Cela démontre que lorsque les éleveurs travaillent en commun pour améliorer certaines caractéristiques de la race, les progrès sur plusieurs caractères peuvent être rapides.

**Graphique 5 :** Évolution génétique de l'épaisseur de la longe de la race Hampshire au courant des 10 dernières années



**Graphique 6 :** Évolution génétique de l'épaisseur de la longe de la race Arcott Rideau au courant des 10 dernières années



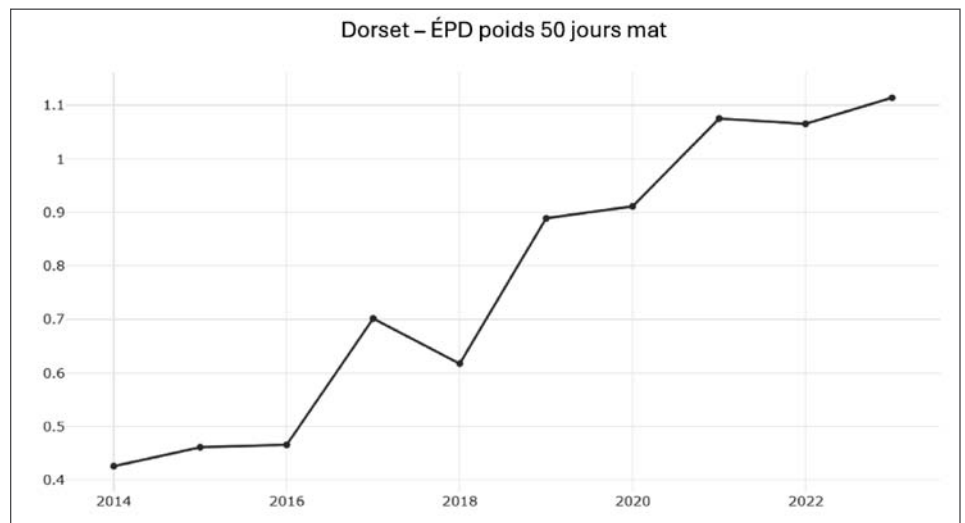
### L'amélioration des qualités maternelles

Les races Romanov et Dorset (graphique 7) se sont principalement démarquées sur l'amélioration de la contribution maternelle de leur brebis sur le poids au sevrage des agneaux. Cette contribution est en grande partie liée à la production laitière des brebis, mais également à leur aptitude maternelle favorisant la bonne croissance de leurs agneaux.

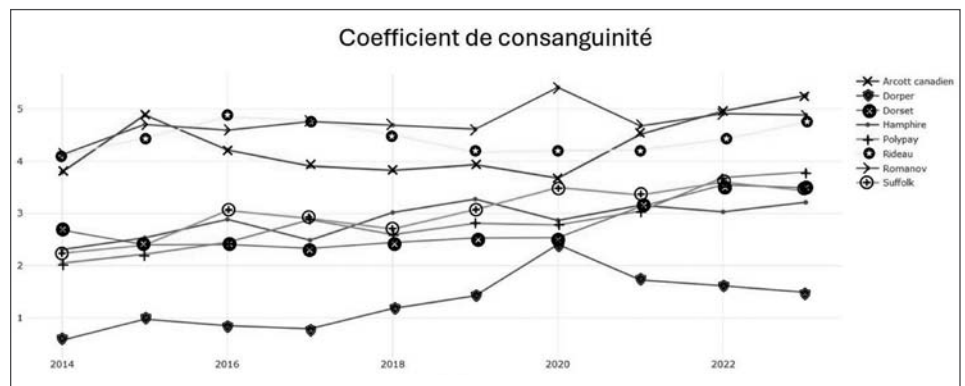
### Un travail de sélection en équilibre

Lors des rencontres d'éleveurs, une grande importance est accordée au suivi de l'évolution de la consanguinité des populations de races pures. Le contrôle et le suivi de l'augmentation de la consanguinité sont primordiaux pour maintenir une bonne diversité génétique et le progrès génétique à long terme. Lors des rencontres 2024, aucune race n'a montré une problématique (graphique 8). Certaines races mettent en place des stratégies pour maintenir une belle diversité génétique. Par exemple, la Dorper, une race à faible effectif, a réussi à maintenir un faible coefficient de consanguinité par l'achat de sujets à l'extérieur du Canada. Nous devons garder un œil vigilant, continuer de suivre l'évolution et poursuivre le développement d'outils pour assister les éleveurs dans leur sélection.

**Graphique 7 :** Évolution génétique de la contribution maternelle au poids à 50 jours de la race Dorset au courant des 10 dernières années



**Graphique 8 :** L'évolution de la consanguinité des principales races évaluées au courant des 10 dernières années



Tous ces graphiques démontrent bien l'excellent travail de sélection réalisé par nos éleveurs québécois. L'amélioration du cheptel pur-sang se répercute dans l'ensemble de la

Filière ovine. C'est donc l'ensemble des producteurs ovins qui tirent profit du progrès génétique réalisé par nos éleveurs de race pure. ■



*Qu'est-ce qui se passe avec vos données?*

## LEUR GOUVERNANCE : DU FAR-WEST À L'IMPUTABILITÉ.

CLAUDE ROBERT<sup>1</sup>, PIERRE RHÉAUME<sup>2</sup>, JOHANNE CAMERON<sup>3</sup>, CATHY MICHAUD<sup>4</sup>, WILLIAM POISSON<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Directeur de Genovalia, Professeur au département des Sciences animales, Université Laval

<sup>2</sup> Directeur général par intérim du Centre d'expertise en production ovine du Québec

<sup>3</sup> Présidente de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

<sup>4</sup> Directrice générale de la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec

<sup>5</sup> Doctorant au département des Sciences animales, Université Laval

**L**es producteurs ovins sont les premiers à avoir utilisé de nouvelles ententes plus précises et restrictives afin d'encadrer l'hébergement de leurs données de géotypage dans Genovalia à l'Université Laval et aussi pour encadrer le transfert des données au CEPOQ. La vision est simple mais le développement des ententes a pris près d'une année.

### Le secteur agricole et ovin québécois à l'avant plan

Des données, il s'en ramasse beaucoup au Québec. Il ne suffit que de penser au Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec devenu Valacta puis Lactanet ou le Dossier de santé animale- animal health records (DSAHR) chez le bovin laitier, les données compilées pour le Programme d'analyse des troupeaux de boucherie du Québec, les bases de données du Centre de développement du porc du Québec et évidemment celles servant aux calculs des évaluations génétiques qui sont comptabilisées par le Centre d'expertise

en production ovine du Québec (CEPOQ) dans le logiciel GenOvis.

Les entreprises agricoles du Québec ont toujours été à l'avant plan de la collecte de données. Au niveau des productions animales, les entreprises québécoises ont toujours été très favorables à investir temps, efforts et même finances pour recueillir des données de performances des animaux ou des conditions environnementales dans lesquelles ils performement. La très grande majorité des producteurs acceptent que ces données soient utilisées afin de

développer de nouveaux outils qui permettront d'améliorer les façons de faire. Cette conjoncture est pertinente, puisque tous les programmes d'amélioration génétique ainsi que les logiciels de gestion et de planification des opérations visant l'aide à la prise de décision nécessitent un grand nombre de données pour offrir un certain niveau de précision.

### Des données qui ont de la valeur

Ce n'est plus un secret, les données ont de la valeur. Quand Facebook (devenu Meta) achète WhatsApp pour 22 milliards en

2014, ce n'est pas pour le logiciel de communication; c'est pour les données des 550 millions d'utilisateurs. À l'épicerie, les grandes bannières telle Procter & Gamble achètent les données de caisse des épiciers pour brosser un portrait des habitudes d'achat des consommateurs par région. Donc, chaque fois que le code-barre d'un item est passé sur le lecteur de la caisse, c'est une nouvelle donnée à vendre.

**Est-ce que les données des entreprises agricoles ont de la valeur?** Il suffit de penser aux données des robots de traite qui sont pleinement accessibles aux équipementiers, mais difficilement accessibles à n'importe qui d'autre. Même constat pour les données d'utilisation des tracteurs qui permettait à un grand fabricant d'avoir un monopole sur les contrats d'entretien. En fait, les données ont de la valeur aussitôt que quelqu'un les veut et est prêt à payer pour les obtenir ou que quelqu'un réussit à les utiliser pour leur donner une valeur ajoutée qu'il peut revendre.

Dans la très grande majorité des cas, personne n'est en mesure de profiter ou d'utiliser ses propres données. Par conséquent, le réflexe a souvent été de donner le plein accès aux données en espérant un jour bénéficier d'un nouveau logiciel utile pour quelque chose. Idéalement, ce nouvel outil n'exigerait pas un abonnement payant si son utilisation est pour interpréter ses propres données.

### Les choses changent

L'Union Européenne a récemment formulé un nouveau cadre de loi exigeant aux équipementiers de fournir les données selon les modalités décrites par les propriétaires des données (qui sont propriétaires des équipements). Un jugement américain exige aux fabricants de tracteurs de mettre les données à la disposition des centres de mécanique indépendants de façon à démocratiser le choix de

l'entreprise avec qui on veut faire affaire pour réparer sa machinerie. À notre connaissance, il n'y a pas d'encadrement légal de la sorte au Québec ni au Canada.

Au Québec, la loi 25 vient tout juste de prendre effet et vise la protection des renseignements personnels, des Québécoises et des Québécois. Par renseignements personnels on pense surtout aux informations médicales et bancaires. La question à savoir si les données d'une entreprise agricole représentent des données personnelles est intéressante. Du côté Européen, ça l'est selon la définition suivante : « Si les données sont néanmoins associées à une personne qui peut être identifiée via un contrat, un registre foncier, des coordonnées, etc., elles seront alors considérées comme des données à caractère personnel et relèveront du Règlement général sur la protection des données (RGPD) ».

### Gérer les accès

Si la condition est de pouvoir associer les données de la ferme à une personne, il semble qu'il y ait plusieurs paramètres qui peuvent devenir sensibles. Des collègues mentionnaient qu'il est à peu près



impossible d'anonymiser des données de champs de pommes de terre au Québec parce qu'avec la composition des sols, il est assez facile d'identifier le champ. Possiblement que la même situation existe en production ovine si on a le détail de la race et de la taille du troupeau?

**Actuellement, considérant que les données représentent le nouvel or et qu'en plus, les données peuvent être échangées et transférées de façon illimitée, est-ce encore d'actualité de donner le plein accès à tous pour tous et à vie?** La plupart des ententes de partage de données actuellement utilisées sont basées sur les ententes de partage de matériel/d'échantillons. Par contre, il est assez facile de contrôler l'utilisation d'un échantillon parce qu'on connaît le destinataire et que dans la plupart des cas, l'échantillon est généralement détruit lorsqu'il est traité pour être analysé. Il devient alors impossible de retransférer l'échantillon à autrui.

Ailleurs, des initiatives se mettent en place parce que tous s'entendent pour dire que le partage et la mutualisation des données offrent de belles perspectives pour le développement de nouveaux outils. Par contre, le principe de précaution pousse la grande majorité des entreprises à conserver leurs données de façon privée. En gros, ne sachant pas ce qu'on fera avec les données et considérant que quelqu'un pourrait trouver une façon d'utiliser les données en défaveur du propriétaire des données, mieux vaut en gérer l'accès.

### Gérer l'accès des données

En France, une initiative privée a été fondée (Agdatahub : lien plus bas) afin de mettre en lien les producteurs agricoles et les demandeurs de données. Leur vision est de développer une interface qui soumet une demande par texto à tous les producteurs visés par la

demande d'accès aux données. L'idée est bonne mais, à notre avis, ne permet pas de bien encadrer l'utilisation des données. Nous croyons qu'il est nécessaire de répondre aux questions : qui veut mes données, pour en faire quoi et qu'est-ce qu'il adviendra du produit de l'utilisation de mes données? L'Australie vient de lancer un site web pour le développement de contrats de partage de données qui encadre beaucoup mieux l'utilisation des données (ARDC : lien plus bas).

Au Québec et au Canada, certaines initiatives se mettent en place afin de développer des endroits pour héberger des données de façon sécuritaire et aussi d'offrir un encadrement pour le partage des données. Il y a notamment Genovalia\* à l'Université Laval et Agri-Food Data Canada à l'Université de Guelph en Ontario. Les deux groupes travaillent ensemble au sein d'un projet de fédération de centres de données au Canada (CS-DCC) (liens plus bas).

### Un exemple à suivre : le projet de génotypage

Dans le cadre du projet portant sur la génomique du mouton mené à l'Université Laval en collaboration avec la Société des éleveurs de moutons de race pure du Québec (SEMRPQ) et le CEPOQ, de nouvelles ententes visant à encadrer l'hébergement des données, mais surtout le partage des données ont été développées. Les producteurs

ovins sont les premiers à les utiliser afin d'encadrer l'hébergement des données de génotypage dans Genovalia et aussi pour encadrer le transfert des données au CEPOQ. L'entente encadrant l'hébergement des données décrit les responsabilités du site hôte pour la structuration, la protection des données incluant les mises à jour de sécurité et la sauvegarde des données ainsi que la gestion des accès (l'ajout et le retrait d'utilisateurs). Pour sa part, l'entente de partage de données inclut une annexe qui doit être signée par les personnes désignées pour représenter les propriétaires des données et celle représentant le demandeur d'accès aux données. Les détails inclus la description des données demandées, de leur utilisation prévue en stipulant si c'est pour des fins de recherche académique ou pour des fins commerciales. La propriété des données brutes ainsi que des produits des analyses est clairement définie. Nous avons cru bon de définir la propriété de tous les types de données, d'origine ou issues d'analyses, afin d'éviter toute confusion. Par exemple, bien qu'il soit clair que les valeurs prises à la ferme sont la propriété des producteurs, est-ce que les valeurs génétiques ou les valeurs de consanguinité qui sont issues d'analyses sont aussi la propriété des mêmes producteurs/propriétaires des animaux? Pour ce qui est de la durée de partage, la notion de partage « à vie » a été remplacée par un partage pour une période déterminée.

Des dispositions ont été incluses pour la suite des choses après l'expiration du contrat.

L'utilisation de ces contrats pour des données de production animales représente une première au Canada. Grâce à leur utilisation, il sera dorénavant possible de restreindre l'utilisation et le partage des données et aussi de savoir comment les données ont été utilisées et par qui. L'objectif est aussi de rendre les utilisateurs de données imputables et d'éviter de donner « carte blanche » comme c'est souvent le cas présentement.

Ces ententes sont appelées à être développées. Déjà, un groupe de travail se forme entre Genovalia et Agri-Food Data Canada afin de développer un portail qui permettra d'encadrer les demandes d'accès aux données, facilitant ainsi les échanges et les négociations entre les demandeurs et les propriétaires des données.

Il est anticipé que l'utilisation des données sera mieux encadrée. Certains aimeront alors que d'autres trouveront le processus contraignant. *Mais si nous y pensons quelques minutes, est-ce que les ressources investies à collecter ces données ne valent pas la peine qu'on les structure, qu'on les protège et qu'on encadre leurs utilisations?* L'histoire récente semble démontrer que le contraire est beaucoup plus risqué. ■

---

\* Genovalia est supporté financièrement par Génome Québec et l'Université Laval.

Liens utiles :

- <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-39.1>
- <https://agdatahub.eu/>
- [https://www.cema-agri.org/images/publications/brochures/EU\\_Code\\_of\\_conduct\\_on\\_agricultural\\_data\\_sharing\\_by\\_contractual\\_agreement\\_2020\\_FRENCH.pdf](https://www.cema-agri.org/images/publications/brochures/EU_Code_of_conduct_on_agricultural_data_sharing_by_contractual_agreement_2020_FRENCH.pdf)
- New Online Tool Simplifies Farm Data Sharing Contracts | ARDC
- <https://genovalia.ulaval.ca/>
- <https://agrifooddatacanada.ca/>
- <https://genomecanada.ca/project/climate-smart-data-collaboration-centre-cs-dcc/>





# All Canada Classic Sheep Show and Sale

Richmond Fairground, Richmond Quebec

# 2024

## Canadian Sheep Classic

### Classique Canadienne du mouton



## Un succès historique ! Historic success !

RECORD DANS L'HISTOIRE DES CLASSIQUES POUR LES PRIX MOYENS  
AVERAGE PRICES SET THE RECORD FOR HIGHEST AVERAGES IN THE CLASSIC'S HISTORY

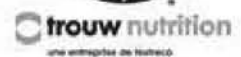


- **Moyenne des prix de vente | Sale averages**  
Ewes | Femelles : 1 202 \$ Rams|mâles : 1 816 \$
- Meilleure vente femelle | Top selling ewe : 3 900 \$ Larry Mastine (QC)
- Meilleure vente mâle | Top selling ram : 9 500 \$ Newtown Suffolks (NB)

Merci à tous nos partenaires et nos bénévoles !  
Thank you to all our partners and volunteers !

PLATINE

OR



## Tout un succès pour la CLASSIQUE CANADIENNE 2024!

AMÉLIE ST-PIERRE, TSA, SOUTIEN AUX UTILISATEURS ET DÉVELOPPEMENT DE GENOVIS, CEPOQ

Cette année, la Classique canadienne du mouton s'est déroulée à Richmond, au Québec, du 11 au 13 juillet. Plus de 230 sujets étaient en vente dont 121 sujets évalués sur le programme GenOvis. Les acheteurs étaient au rendez-vous et les prix de vente ont été excellents. On parle d'une année record du prix de vente moyen et pour raison : la qualité des animaux sur le site était notable. La SEMRPQ a su organiser de main de maître cet important événement ovin.

Une belle nouveauté cette année, la tenue du Temple de la renommée des éleveurs québécois qui ont marqué l'histoire de l'élevage ovin au Québec et au Canada. Les personnalités suivantes ont été honorées lors du banquet : M. Peter J. Conway, M. Louis-Philippe Mc Carthy, M. Jacquelin Moffet, M. Théo Montmigny, Mme Lois Lovette Laberge et M. Robert Laberge, M. Trenholm Nelson. Plusieurs d'entre elles étaient même sur place ou encore représentées par leur famille. *Vous n'avez pu assister à la présentation de leur hommage?* Rendez-vous sur le site de la SEMRPQ pour découvrir ces figures importantes de notre production (<https://www.semrpq.net/activites/laureat-du-temple-de-la-renommee-scem-2024>).

De plus, un atelier de mesures aux ultrasons était animé par M. Raymond Deshaies afin de démystifier la prise de mesures de longe et de gras dorsal auprès des éleveurs et des acheteurs. Une première cette année : nous avons profité de l'événement et de la présence de M. Deshaies sur le site pour procéder à l'accréditation d'une nouvelle technicienne aux ultrasons. Félicitations à Mme Pamela



Bartlett de la Saskatchewan, qui est maintenant accréditée et pourra offrir le service aux éleveurs de sa région. Un merci particulier au comité organisateur d'avoir coordonné l'entrée d'animaux pour l'accréditation.

Bien entendu, l'équipe du CEPOQ était sur place pour rencontrer les éleveurs et discuter avec eux. Merci à tous les éleveurs qui sont passés nous voir au kiosque. Les récipiendaires de la 7<sup>e</sup> édition du Concours GenOvis de la Classique canadienne ont été dévoilés lors du banquet. Ce concours veut reconnaître les éleveurs qui font un excellent travail au niveau de la sélection génétique, mais qui portent également une attention particulière à la conformation



de leurs sujets. 60 points sont attribués sur l'indice génétique et 40 points sur le classement lors du jugement. Voici la liste des gagnants par race et des gagnants suprêmes. >>>

### Liste des gagnants de chacune des races

Race	Sexe	Animal	Éleveur
Arcott Canadien	M	BB FARMS LINKIN 1229L RR	BB FARMS
Arcott Canadien	F	BB FARMS LANDA 1240L RR	BB FARMS
Arcott Rideau	M	OVIMAX RR 93130L	FERME OVIMAX SENC.
Arcott Rideau	F	TOULOUSE 59937L	FERME ANDRÉ TOULOUSE
Border Cheviot	M	AU DOMAINE 45818L	RÉJEAN GIRARD
Border Cheviot	F	AU DOMAINE 45827L	RÉJEAN GIRARD
Border Leicester	M	MANASAN LAD 10L	FERME MANASAN
Border Leicester	F	MANASAN LASS 24L	FERME MANASAN
Charollais	M	SANDY HILL K2 29K	SANDY HILL CHAROLLAIS
Charollais	F	SANDY HILL MARIELLE 77M	SANDY HILL CHAROLLAIS
Dorper	M	ANS LONGISLAND 0345L	ANDREW SIMMS
Dorper	F	ANS MARTHA 0391M	ANDREW SIMMS
Dorset	M	CENTURE LANE LAD 323L	CENTURY LANE FARM
Dorset	F	FERME WOODSTOCK 239K	FERME WOOSTOCK
Hampshire	M	MAROVINE LEO 05789L	LES BERGERIES MAROVINE
Hampshire	F	LOMANCO LASS 11M	FERME MANASAN
Ile de France	M	TODD MAGNUM 9M	TODD SHEEP COMPANY INC.
Ile de France	F	TODD 6L	TODD SHEEP COMPANY INC.
North Country Cheviot	M	AU DOMAINE P 04361L	RÉJEAN GIRARD
North Country Cheviot	F	AU DOMAINE PAT 04372L	RÉJEAN GIRARD
Romanov	M	CHARMAX 6809L RR	FERME CHARMAX INC.
Romanov	F	CHARMAX 75662L RR	FERME CHARMAX INC.
Suffolk	M	MASTINE FABIO 28L	ELM SHADE SUFFOLKS
Suffolk	F	BLACKIE LASS RR 7845L	BLACKIE'S SUFFOLKS
White Dorper	M	DANMAR 74408	BERGERIE COUNTRY HEART
White Dorper	F	DANMAR 74492M	BERGERIE COUNTRY HEART

### Liste des gagnants suprêmes

	Race	Sexe	Animal	Éleveur
<b>Race terminale</b>	White Dorper	M	DANMAR 74408	BERGERIE COUNTRY HEART
	Hampshire	F	LOMANCO LASS 11M	FERME MANASAN
<b>Race maternelle</b>	Dorset	M	CENTURE LANE LAD 323L	CENTURY LANE FARM
	Dorset	F	FERME WOODSTOCK 239K	FERME WOOSTOCK
<b>Race prolifique</b>	Arcott Rideau	M	OVIMAX RR 93130L	FERME OVIMAX SENC.
	Arcott Rideau	F	TOULOUSE 59937L	FERME ANDRÉ TOULOUSE

*Des éleveurs très fiers de remporter les honneurs cette année.*



**Meilleur bélier terminal - Brigitte Bureau-Martel & Daniel Martel (Bergerie Country Heart)**



**Meilleure brebis maternelle - Nathalie & Robert Mastine (Ferme Woodstock)**



**Meilleure brebis terminale - Amélie Fluet (Ferme Manasan)**



**Meilleur bélier prolifique - Sylvain Blanchette (Ferme Ovimax Senc.)**



**Meilleur bélier maternel - Robert & Shirley Graves (Century Lane Farm)**



**Meilleure brebis prolifique - André Toulouse (Ferme André Toulouse)**

*Vous pouvez être fiers du travail accompli par nos éleveurs québécois. La qualité des sujets du Québec est de plus en plus reconnue dans l'ensemble du Canada, mais également par nos voisins du sud. Merci à la SEMRPQ pour l'organisation de l'événement.*

*La prochaine classique canadienne aura lieu au Manitoba. ■*

## BOVINS POUR LE CLIMAT;

### *par des pratiques rentables et durables*

JEAN-MICHEL BEAUDOIN, AGR., M. SC., CHARGÉ DE PROJETS AU CEPOQ



**A**u printemps dernier, le gouvernement du Québec annonçait l'appui financier d'un projet d'une durée de quatre ans visant à réduire les émissions de GES dans les productions bovines (boucherie) et ovines du Québec. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une action spécifique du Plan de mise en œuvre 2023-2028, découlant du Plan pour une économie verte 2030, qui vise à réduire les émissions de méthane des élevages.

#### **Quel est le but du projet?**

**BOvins pour le climat** vise à réduire les émissions de méthane en production vache-veau, bouvillon d'abattage et ovine du Québec. Plus spécifiquement, le projet a pour but de :

1. Démontrer l'efficacité des actions de réduction des émissions de GES (méthane) en condition réelle
2. Renforcer les compétences des conseillers et les outils d'aide à la décision pour accélérer l'adoption des actions de réduction par les producteurs québécois
3. Déterminer des leviers à mettre en œuvre à l'échelle québécoise pour supporter les producteurs dans l'adoption des actions de réduction de GES à la ferme

Le travail se fera en collaboration entre les producteurs, les conseillers à la ferme et l'équipe du projet. Les discussions fourniront de l'information pertinente concernant les freins à l'adoption de

certaines pratiques ou la motivation vers d'autres pratiques. Ces observations permettront ultimement de mieux former les conseillers et les producteurs pour favoriser l'adoption à grande échelle des pratiques permettant de réduire l'empreinte carbone des productions, tout en soutenant la rentabilité.

#### **Les acteurs du projet**

**BOvins pour le climat** est administré par Le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) via le responsable du projet, Frédéric Fortin, agronome et généticien bien connu dans le réseau ovin. Le CDPQ a embauché une chargée de projet, Élisabeth Lepage, une agronome qui veillera à la réalisation concrète des activités des secteurs bovin et ovin. Le pro-

jet combine les deux productions puisque la réduction du méthane engendre plusieurs défis similaires dans les deux secteurs.

Trois collaborateurs majeurs auront diverses responsabilités. D'abord, le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ – Agriclimat) mettra à profit son expertise scientifique en gestion et mesure des émissions de GES sur les fermes pour bien orienter les actions. Les deux autres collaborateurs majeurs sont le CEPOQ et Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ). Le CEPOQ aidera à la coordination de certaines activités dans le secteur ovin et s'assurera du transfert de connaissances et la diffusion d'informations tout au long du projet. Les PBQ joueront un rôle similaire du côté des bovins. ■

Partenaire financier



## *Dolly a-t-elle le souffle court ?*

DRE ANNIE DAIGNAULT, MV, CEPOQ

Ces derniers mois, le monde a été confronté à la résurgence de la grippe aviaire, une infection virale très contagieuse qui touche principalement les oiseaux, mais qui se propage désormais aux mammifères, suscitant des inquiétudes en matière de santé animale et de santé publique.

La grippe aviaire, également connue sous le nom d'influenza aviaire, est une infection causée par des virus de la grippe. Si ceux-ci sont naturellement présents chez les oiseaux sauvages, qui ne sont généralement pas affectés par la maladie, ils peuvent être transmis aux oiseaux domestiques, y compris ceux élevés pour l'alimentation et ceux gardés comme animaux de compagnie.

### **L'influenza et son alphabet : ABC, IAHP, IAFP, HN, etc. !**

Il existe trois types de virus d'influenza infectant l'humain : A, B et C. Les virus de type A sont classés en sous-types notés HxNy, sur la base de leurs protéines de surface, l'hémagglutinine (H) et la neuraminidase (N). Les virus de type A infectent l'être humain et de nombreuses espèces animales, dont les aviaires sont le réservoir. Certains sous-types d'influenza A sont suivis de près par les scientifiques dont ceux qui peuvent infecter les humains. Même si les cas chez l'humain sont rares, des sous-types comme H5N1 et H7N9 ont provoqué des décès humains par le passé.

La grippe aviaire est classée en deux catégories principales en fonction de la gravité de la maladie qu'elle provoque chez les oiseaux :

1. Influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP)

2. Influenza aviaire hautement pathogène (IAHP)

Les foyers de souches hautement pathogènes (IAHP) sont particulièrement préoccupants, car ils peuvent provoquer des maladies graves et la mort chez les oiseaux, ainsi que chez d'autres espèces animales, y compris les êtres humains.

### **La grippe dans l'actualité**

La récente épidémie d'influenza aviaire sévissant depuis 2022 en Amérique du Nord a été principalement liée à la souche IAHP H5N1, qui pourrait être transmissible aux êtres humains.

Au printemps et à l'été 2024, les États-Unis ont identifié des chèvres, des bovins laitiers, des alpagas et au moins une trentaine de chats domestiques infectés par le virus de la grippe aviaire.

Le premier cas déclaré s'est déroulé dans une chèvrerie du Minnesota où des signes neurologiques anormaux ont été observés chez des chevreux. Une basse-cour de poulets confirmés infectés à la grippe aviaire en février dernier était située près des bâtiments logeant les chèvres. Les chèvres avaient commencé à chevrotter quelques jours après que les oiseaux atteints de la grippe aviaire avaient été dépeuplés par les instances sanitaires en

place. Une dizaine de caprins ont été affectés, dont cinq sont décédés. Il y avait 165 chèvres gardées sur cette ferme.

Les mesures de contrôle mises en place comprennent la quarantaine, la surveillance avec des zones de restriction des déplacements, la disposition des carcasses, des produits animaux et des déchets et la désinfection des lieux.

Bien que ce soit le premier cas de IAHP chez des caprins aux États-Unis, d'autres mammifères ont été déclarés infectés par cette souche du virus dans le monde, notamment des coyotes, des chats, des opossums, des phoques, des lynx, des mouffettes, des tigres, des dauphins, des ours, des renards, des léopards, des loutres, des écureuils et récemment des souris.

Quelques jours après le premier cas caprin rapporté d'influenza aviaire, des vaches du Texas ont été testées aussi positives au virus IAHP H5N1. Des oiseaux sauvages morts avaient été trouvés sur la propriété. Aucune vache n'est morte des conséquences directes de la maladie. Au début août 2024, le virus avait été identifié dans 14 états américains dans près de 200 197 troupeaux de bovins laitiers américains, dont certains situés en Caroline du Nord, Dakota du Sud, Ohio et au Michigan, près des frontières canadiennes.

## Signes cliniques des vaches laitières atteintes de l'IAHP H5N1

- Baisse d'appétit avec diminution de la rumination et de la motilité ruminale
- Baisse soudaine de production laitière (surtout vaches âgées et dont la lactation est avancée)
- Lait plus épais (semblable à du colostrum) dans au moins un quartier
- Aucun signe de mammite ni réactivité du lait au test CMT
- Signes respiratoires (dont un écoulement nasal clair)
- Fumier sec ou diarrhée
- Léthargie
- Déshydratation
- Fièvre

Les scientifiques pensent que le virus a réussi à passer des oiseaux aux ruminants. Il est maintenant capable de se transmettre entre bovins (vache à vache) par l'entremise du lait contaminé, possiblement lors de la traite. D'ailleurs, le virus influenza H5N1 est retrouvé en grande quantité dans le lait des vaches infectées. La transmission entre les élevages semble se faire principalement par les déplacements d'animaux infectés vers d'autres troupeaux.

Le contrôle des déplacements des bovins entre les états américains et le suivi des achats d'animaux étrangers entrant en sol canadien est donc très important pour éviter l'introduction du virus dans nos élevages de ruminants. La participation à des foires et expositions agricoles aux États-Unis est aussi à surveiller.

Il est d'ailleurs possible de suivre l'état de la situation américaine de l'influenza aviaire chez les animaux de bétail en consultant cette page web: <https://shorturl.at/XPEzV>.

Jusqu'à maintenant, les animaux de bétail affectés par l'IAHP ont parfois reçu des traitements de support pour baisser leur fièvre ou améliorer leur état d'hydratation, mais aucun traitement spécifique n'existe pour l'instant. Les bovins malades se rétablissent après 10 à 14 jours, sans que l'IAHP n'ait causé

de mortalité chez ces espèces non volatiles.

### L'influenza au Canada

À ce jour, au Québec et au Canada, seul le secteur de la volaille est affecté par la grippe aviaire. Aucun cas n'a été identifié chez des bovins ou d'autres animaux d'élevage.

Des mesures préventives devraient vous être communiquées

prochainement pour les animaux allant au pâturage où des contacts avec des oiseaux sauvages sont fréquents, particulièrement si un étang est présent.

Un avis a été publié par le MAPAQ pour les organisateurs de rassemblements d'animaux et aux propriétaires d'animaux y participant. En voici un résumé dans le tableau suivant.

Une fiche technique a été développée par les PLC (lien plus bas) pour aider les producteurs de bovins laitiers. Vous pouvez la consulter pour vous guider dans vos pratiques de biosécurité avec vos petits ruminants. Pour l'instant, la principale recommandation est d'éviter les achats d'animaux américains et les visites ou participations aux expositions agricoles américaines, principalement dans les états déjà touchés.

## Mesures recommandées pour limiter l'introduction et la propagation du virus influenza H5N1 à la suite des rassemblements d'animaux

- S'abstenir de participer à un événement agricole 72 h après un voyage à l'étranger, une visite de ferme aux États-Unis ou d'une installation positive à l'IAHP
- Respecter les exigences relatives aux déplacements d'animaux en provenance des États-Unis
- Choisir des animaux en santé (pas de baisse de production laitière ou de changement de consistance du lait). Obtenir un résultat négatif pour l'IAHP 7 jours avant l'événement pour les vaches laitières et empêcher ensuite les contacts externes à l'élevage
- Nettoyer et désinfecter tout équipement utilisé avant et après le rassemblement
- Vacciner les animaux contre les maladies communes
- Empêcher les manipulations des animaux aux personnes ne portant pas de gants et n'ayant pas nettoyé leurs bottes et leur équipement
- N'utiliser que son propre équipement et nettoyer et désinfecter l'équipement de traite partagé entre les troupeaux
- Éviter les contacts entre les animaux de différents troupeaux, même indirects
- Ne pas déverser de lait dans les endroits non désignés (sol) et éliminer le lait des animaux malades
- Mettre en isolement les animaux ayant participé au rassemblement durant 30 jours et suivre leur état de santé

## Symptômes d'infection humaine

Grippe aviaire chez l'humain	Influenza IAHP H5N1 par contact avec des bovins laitiers
→ Signes respiratoires légers	→ Fièvre
→ Grave pneumonie	→ Frissons
→ Syndrome de détresse respiratoire aigüe	→ Toux
→ Choc	→ Mal de gorge
→ Diarrhée	→ Écoulement nasal
→ Nausées	→ Conjonctivite
→ Vomissements	→ Larmoiments
→ Décès	

### Se protéger

Les virus de la grippe aviaire sont distincts des virus de la grippe saisonnière humaine et ne se transmettent pas facilement entre humains. Toutefois, les virus de la grippe aviaire peuvent occasionnellement infecter les humains par contact direct ou indirect avec des animaux infectés ou un environnement contaminé.

Plusieurs mesures permettent de protéger les ruminants et de garantir que le lait que nous consommons est sécuritaire : l'interdiction de garder des volailles dans une étable laitière au Québec, l'exclusion du lait provenant d'animaux malades lors de la traite et la pasteurisation du lait qui détruit les bactéries et les virus (comme celui de l'IAHP) qui pourraient être nocifs pour la santé des humains. Le risque pour la population générale demeure donc faible.

**La consommation de viande bien cuite ne représente pas un risque de transmission du virus, en évitant la contamination croisée.** Notez bien que **si vos animaux présentent des signes, en attente d'un diagnostic, il est recommandé de porter un masque, des lunettes de protection et des gants. Il faut aussi éviter de consommer le lait cru** (le virus est inactivé par la pasteurisation bien que des particules de son ADN peuvent se retrouver de façon inoffensive dans le lait traité). La vaccination saisonnière contre l'influenza est également une mesure à préconiser, principalement pour les personnes plus faibles et les travailleurs agricoles potentiellement plus exposés à de nouvelles souches du virus.

La santé publique américaine surveille la présence du virus dans les eaux usées rejetées par les villes sur son territoire. Ceci permet un

suivi indirect de la présence du virus de l'influenza H5 chez les humains en sélectionnant le lieu et le type de microbe recherché.

### Une autre COVID ?

Il faut aussi considérer les possibilités de mutation ou de recombinaison. Les virus comme celui de l'influenza qui développent la capacité de se transmettre facilement entre les personnes pourraient être à l'origine d'une pandémie. Actuellement, la grippe aviaire ne se transmet généralement pas entre les humains.

Déjà plusieurs espèces (400) d'oiseaux peuvent être atteintes du virus de la grippe aviaire. Certains pays travaillent sur le développement de vaccins pour la grippe H5N1 pour l'être humain, entre autres avec la technique ARN messager. Aucun des vaccins contre l'influenza H5N1 n'est actuellement autorisé au Canada, tant pour la volaille, les mammifères et les humains.

Pour éviter la transmission de ce virus et d'autres pathogènes entre les espèces, il est recommandé d'éviter d'offrir du lait cru aux chats. Soyons tous aux aguets et préparons notre plan de biosécurité... Il pourrait servir ! En cas de doute, communiquez rapidement avec votre médecin vétérinaire. ■

### Lectures complémentaires :

- <https://wahis.woah.org>
- [www.wastewaterscan.org](http://www.wastewaterscan.org)
- <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles>
- *Avis aux organisateurs de rassemblements d'animaux et aux propriétaires d'animaux y participant*, MAPAQ, 12 juillet 2024
- CMEZ, Rapport de renseignement hebdomadaire
- Penfei Cui et al, *Does pasteurization inactivate bird flu virus in milk?* Emerg Microbes Infect, 2024 Dec; 13 (1)
- PAHO, *Public Health Risk Assessment associated with the spread of zoonotic avian influenza A(H5N1) clade 2.3.4.4b in the Region of the Americas*, 9 juillet 2024
- Article de Mathieu Perreault, *Les surprises de la H5N1 bovine*, La Presse, 14 juillet 2024
- Entrevue de Louis Lacroix avec JP Vaillancourt, *H5N1 : Des inquiétudes quant à une potentielle transmission vers l'humain*, La Presse, 15 juillet 2024

## LES MAMMITES...EST-CE QUE ÇA PERSISTE D'UNE LACTATION À L'AUTRE?

*une question à laquelle nous avons la réponse!*

CATHERINE ELEMENT-BOULIANNE, AGR., M.SC., RESPONSABLE DE LA R&D, CEPOQ

EN COLLABORATION AVEC

GASTON RIOUX, DMV, COORDONNATEUR DU SECTEUR DE LA SANTÉ, CEPOQ

JULIE ARSENAULT, DMV, M.SC., PH.D., FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

**L**es problèmes de santé mammaire sont souvent rapportés comme étant la principale cause de réforme des brebis au Québec. Ces brebis réformées ne représentent malheureusement que la pointe de l'iceberg des problématiques de santé du pis dans un troupeau et plusieurs questions sont à se poser! **Quelle est la persistance des infections intra-mammaires d'une lactation à l'autre? Est-ce que le fait d'utiliser le CMT lors du tarissement pourrait aider à prédire les performances de la brebis à la prochaine lactation? Est-ce qu'un traitement anti-inflammatoire administré lors de l'agnelage pourrait permettre de diminuer l'inflammation mammaire et le risque d'infection mammaire en plus de réduire la douleur post-partum chez la brebis?**

Afin de répondre à ces questions et pour accompagner les éleveurs et leurs intervenants dans les actions entourant la santé mammaire des brebis, le CEPOQ et ses partenaires ont récemment finalisé un projet de recherche « terrain » sur 5 fermes ovines de brebis prolifiques, intitulé « Influence du statut de la glande mammaire au tarissement et d'un traitement anti-inflammatoire lors de l'agnelage sur les performances zootechniques chez l'ovin ».

### Selon un récent projet...

Un précédent projet (CEPOQ, 2018) réalisé sur 30 fermes ovines a estimé que près d'une **brebis sur quatre** avait une **inflammation mammaire selon le test de mammitite de Californie (CMT)**, mais sans présenter de signes cliniques observables par l'éleveur. Dans la majorité des cas, cette inflammation est associée à la présence

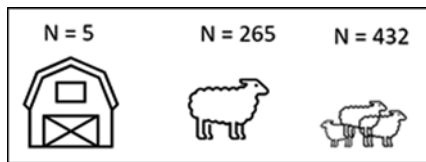
d'une infection intra-mammaire (IIM) bactérienne. Également, ce projet a permis d'observer une **plus faible croissance pré-sevrage** (-15 g/j) des agneaux élevés par des brebis ayant obtenu un CMT positif, attribué à un impact négatif sur la production laitière des brebis. L'alimentation des jeunes agneaux doit alors être compensée par l'allaitement artificiel (lait en poudre) et une augmentation de la consommation de moulée dont le coût d'achat augmente considérablement le coût de pro-

Le **tarissement** constitue une étape essentielle puisqu'il permet la **régénération des muqueuses à l'intérieur de la glande mammaire**. Toutefois, cette période pose également un **plus grand risque pour l'entrée des micro-organismes** en raison de l'engorgement temporaire causant souvent des fuites de lait.

duction, sans compter le temps de main-d'œuvre requis. Toujours selon ce précédent projet, 23 % des brebis échantillonnées avaient au moins une mamelle affectée par une IIM. Cette situation étant préoccupante, l'équipe de recherche a décidé de poursuivre les efforts afin d'établir des stratégies de suivi, de prévention et de traitement adaptés à cette réalité. Dans le cadre du projet finalisé en 2018, l'impact de la condition mammaire au moment du tarissement sur les performances lors de la prochaine lactation n'avait pas du tout été abordé. Actuellement, les actions au tarissement sont limitées par le manque de connaissances sur la persistance et les impacts des problématiques de santé mammaire d'une lactation à l'autre. Une bonne compréhension de l'impact du tarissement devrait aider grandement aux décisions de réforme avant la mise à l'accouplement.

## Objectifs et méthodologie du projet actuel

Ce projet visait principalement à étudier l'impact du statut (positif ou négatif en bactériologie ou au CMT) de la glande mammaire et d'un traitement anti-inflammatoire (AI) lors de l'agnelage sur les performances zootechniques. Les objectifs plus spécifiques, ainsi que les résultats qui y sont associés, sont présentés dans la prochaine section de cet article.



Cinq (5) fermes ont été échantillonnées entre le 14 septembre 2021 et le 20 novembre 2022. Un groupe de brebis était alors sélectionné au tarissement (TAR 1) et échantillonné. Pour ce groupe de brebis, les chaleurs ont été synchronisées avec des CIDR® et les brebis ont reçu une injection de PMSG (FOLLIGON®) au retrait afin de regrouper les agnelages et de former des groupes de brebis et d'agneaux homogènes. L'échantillonnage se poursuivait ensuite après l'agnelage Jour 0 (J0), avec des prélèvements au Jour 5 (J5), au Jour 30 (J30) et enfin lors du sevrage, ce qui constituait le prélèvement du tarissement #2 (J50). Il s'achevait lors de la pesée 100 jours des agneaux du projet.

Au total, lors de l'échantillonnage au tarissement #1. Au total, lors de la première visite du projet (TAR1), 265 brebis ont été échantillonnées. De ce nombre, 164 brebis ont par la suite agnelé pendant la période de l'étude. Lors de la dernière visite du projet, c'est-à-dire au second tarissement (J50), on comptait un total de 141 brebis échantillonnées.



Les pertes au suivi des brebis entre l'agnelage et le second tarissement découlent principalement de la perte d'agneaux suite à des adoptions, à l'utilisation de la louve ou à des mortalités. Seules les brebis ayant au moins 2 agneaux vivants au moment de la visite ont été gardées pour chaque échantillonnage.

Au total, 432 agneaux ont été suivis, soit 426 agneaux nés d'une brebis du projet et 6 agneaux adoptés d'une brebis hors projet. De ce nombre, 263 agneaux étaient toujours suivis et vivants à la pesée 100 jours, et ce après avoir exclu les agneaux morts, envoyés à la louve, adoptés ou perdus au suivi.

Lors des différentes visites à la

ferme, plusieurs données ont été récoltées (examen des glandes mammaires, poids et état de chair (EC) des brebis, qualité du colostrum (Brix), ensemble des données d'agnelages, notes sur les mortalités, etc.).

Les diverses analyses réalisées sur les prélèvements de lait ont été les suivantes : *California Mastitis Test* (CMT - évalue la quantité de cellules somatiques dans le lait ce qui reflète la présence d'infection) [TAR 1, J5, J30, J50], analyses bactériologiques (pour la recherche des agents pathogènes dans le lait) [TAR 1, J5, J50], conductivité électrique du lait (CE - voir la description dans l'encadré) [TAR 1, J5, J50] et compte de cellules somatiques (CCS) [TAR 1, J5, J50].

Concernant l'administration de l'anti-inflammatoire, la moitié des brebis ont été allouées au hasard au groupe traité et l'autre moitié au groupe placebo. Dans un intervalle de 12 h suivant l'agnelage (J0), le produit a été administré per os (en sirop) à l'aveugle à chaque brebis. Les brebis traitées ont reçu une dose de 1 mg/kg de poids vif de l'anti-inflammatoire MELOXICAM ORAL SUSPENSION® (15mg/ml) de la compagnie Solvet. Celles ayant reçu le placebo ont reçu un sirop similaire, mais ne contenant pas de produit actif.



La conductivité électrique (CE) du lait a été détectée grâce à un **détecteur électronique de mammites** (compagnie FarmTech).

À l'aide de 10 ml de lait (les premiers jets ont été évités), une estimation de la « résistance électrique » du lait s'affiche sur l'écran. Des changements dans la résistance électrique du lait peuvent être suggestifs d'une mammites subclinique, puisque les bris cellulaires s'accompagnent d'une augmentation de la concentration de sels dans le lait.

Cette analyse de la CE est réalisée directement à la ferme, sous la brebis, et est très simple à réaliser!

## Les résultats maintenant !

Les principaux résultats de ce projet sont présentés dans cette section, en fonction des 4 objectifs spécifiques du projet.

### OBJECTIF #1 - ÉVALUER LA FIABILITÉ DES OUTILS DISPONIBLES (LE CMT, LA CONDUCTIVITÉ ÉLECTRIQUE (CE) ET LE COMPTE DE CELLULES SOMATIQUES (CCS)) POUR DÉPISTER LES INFECTIONS INTRA-MAMMAIRES.



« Est-ce que ma brebis positive au CMT aurait également un résultat positif si je faisais faire une bactériologie en laboratoire ? » Bonne question! Et bien, globalement (toutes périodes et toutes fermes confondues), 68,8 % (86/125) des échantillons positifs au CMT étaient aussi positifs en bactériologie. Aussi, plus la valeur de CMT était élevée, plus la proportion d'échantillons positifs en bactériologie est élevée, allant jusqu'à 81,0% pour les CMT 3+. Concernant les échantillons négatifs au CMT

(CMT 0 et traces), seulement 6,2 % (45/724) ont obtenu un résultat positif en bactériologie.

« Est-ce que les différents outils donnent tous à peu près le même résultat ? ». Une autre bonne question! L'accord, c'est-à-dire la probabilité que deux tests concluent au même résultat (soit positif, négatif ou douteux) a effectivement été analysé pour les 3 outils suivants. Pour chaque test, un échantillon était considéré positif aux seuils suivants: CE < 300, CMT ≥ 1+, CCS > 1 000 000, et douteux aux seuils suivants: CE entre 300 et 350, CMT à "traces") :

- Accord entre le CMT et la CE = 86,0 %
- Accord entre le CMT et les CCS = 91,1 %
- Accord entre la CE et les CCS = 77,9 %

Puisque l'accord entre le CMT et la conductivité électrique (CE) est très bon (86 %), il peut être intéressant pour les producteurs d'utiliser le détecteur électronique de mammite au lieu du CMT (ou combiner les 2!), afin de dépister les brebis ayant des IIM. Comme mentionné précédemment, le détecteur électronique de mammite est un appareil permettant de mesurer la conductivité électrique du lait (la présence d'une mammite vient modifier la « résistance électrique » présente dans le lait). Il est très facile d'utilisation et affiche une valeur numérique, contrairement au résultat du CMT que l'utilisateur doit interpréter selon ce qu'il observe. Enfin, le coût d'un appareil qui mesure la CE est relativement abordable, soit environ 400 \$.

### OBJECTIF #2 - ÉVALUER L'UTILITÉ DU CMT AU TARISSEMENT COMME OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR PRÉDIRE LES PERFORMANCES DE LA BREBIS À LA PROCHAINE LACTATION

Le projet souhaitait déterminer si le résultat du CMT d'une brebis au tarissement permettait de prédire la croissance de ses agneaux, et d'autres éléments de performances, lors de sa prochaine lactation. Nos résultats ne nous ont pas permis de démontrer que le résultat du CMT (positif ou négatif) au moment du tarissement avait une influence sur la croissance des agneaux (poids et GMQ) lors de la prochaine lactation, ni les autres paramètres étudiés (qualité du

colostrum, supplémentation en lait sous les mères, recours à la louve et le taux de mortalité des agneaux). Toutefois, les conclusions sont limitées par le faible nombre de brebis positives au CMT, réduisant la puissance statistique.

Une « tendance » (P=0,14) a toutefois été observée concernant le fait d'avoir recours ou non à la supplémentation en lait des agneaux sous les mères : 45,8 % des portées



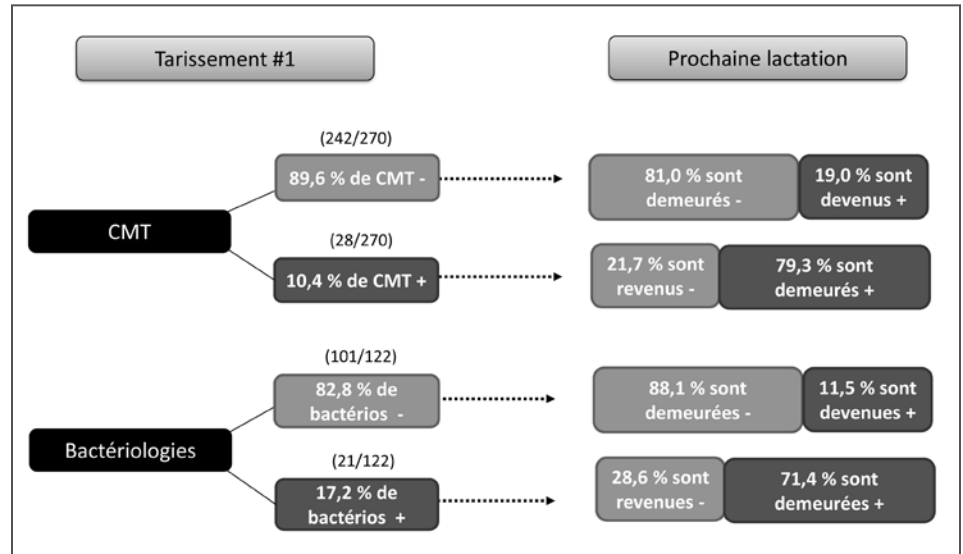
des brebis ayant eu un CMT positif au tarissement 1 ont été supplémentées en lait, comparativement à 26,9 % des portées des mères à CMT négatif.

**OBJECTIF #3 - ÉVALUER LA PERSISTANCE DU STATUT CMT, AINSI QUE LA PERSISTANCE DES IMM (BACTÉRIOLOGIES) CHEZ LES BREBIS, ENTRE LES LACTATIONS AFIN DE MIEUX COMPRENDRE LA DYNAMIQUE DES POSSIBLES INFECTIONS INTRA-MAMMAIRES SOUS-JACENTES**

Le projet souhaitait déterminer si le résultat du test CMT (positif ou négatif) obtenu au tarissement persiste pour la lactation suivante.

Comme on peut l'observer sur l'image ci-contre, les résultats démontrent qu'une très grande proportion des prélèvements étaient négatifs au CMT (89,6 %) lors du prélèvement au premier tarissement, et qu'une grande proportion (72,6 %) de ceux-ci sont demeurés négatifs tout au long du projet, lors de tous les prélèvements.

Parmi les glandes positives au CMT au premier tarissement (celles qui vous intéressent généralement le plus!), **78,3 % ont obtenu au moins un prélèvement positif ou traces à la prochaine lactation**, incluant



34,8 % qui ont été positives à tous les prélèvements de lait lors de leur lactation suivante.

L'image ci-haut est très parlante et démontre effectivement qu'une glande mammaire « posi-

tive » (signe +) a de forte chance d'être encore positive à la prochaine lactation, d'où l'importance de DÉPISTER RAPIDEMENT CES BREBIS, afin de leur administrer un traitement ou encore d'envisager la réforme.

**OBJECTIF #4 : ÉVALUER L'EFFET D'UN TRAITEMENT ANTI-INFLAMMATOIRE (AI) CHEZ LES BREBIS À L'AGNELAGE SUR DIFFÉRENTS PARAMÈTRES DE SANTÉ MAMMAIRE ET DE PERFORMANCE AU COURS DE LA LACTATION**

Enfin, le projet souhaitait déterminer si un traitement anti-inflammatoire (AI) chez les brebis à l'agnelage pouvait avoir un impact sur différents paramètres de santé mammaire et de performance au cours de leur lactation.

Sur l'ensemble de la lactation, l'impact du traitement semble assez faible, mais des éléments intéressants sont ressortis de la période 0-5 jours de la lactation. En effet, le traitement AI administré tout juste après l'agnelage semble avoir eu un impact sur les 3 paramètres suivants, tous près du seuil de signification statistique, et en faveur du groupe de brebis ayant reçu le traitement :

- ➔ La supplémentation en lait sous les mères (P=0,06) : 23,9 % des portées du traitement ont eu recours à la supplémentation en lait, comparative-ment à 38,6 % des portées non traitées.
- ➔ Le pourcentage d'IMM à la J5 (P=0,09) : 10,1 % pour le groupe de brebis traitées et 21,1 % pour les non-traitées.
- ➔ Le GMQ 0-5 jours des agneaux (P=0,11) : 0,243 kg/j pour le groupe de brebis traitées et 0,217 kg/j pour les non-traitées.

L'ensemble de ces résultats peut laisser croire que le traitement a eu un impact sur la production laitière des brebis au tout début de lacta-

tion, ainsi que sur l'inflammation mammaire. Le fait d'avoir moins recours à la supplémentation en lait des agneaux sous les mères n'est pas négligeable, puisque cela diminue le coût de production, soit par la réduction de l'achat de lait en poudre, mais également par une diminution du temps de la main-d'œuvre qui prend soin des nouveau-nés. L'effet d'un traitement anti-inflammatoire administré à l'agnelage n'avait jamais fait l'objet d'étude au Québec, ni ailleurs dans le monde.

Par ce projet, l'équipe souhaitait déterminer si ce traitement pourrait être recommandé en raison de son effet positif sur la santé et le

bien-être des brebis, ainsi que sur la croissance et le taux de mortalité des agneaux. Une seconde étude avec un plus grand nombre d'animaux et un meilleur contrôle des conditions d'élevage pourrait permettre de préciser les résultats obtenus dans le cadre de ce projet (projet sans adoption, sans louve, sans supplémentation en lait, avec des données précises sur les quantités d'aliments consommés et avec des tailles de portées plus similaires).

*Vous voulez voir plus de résultats? Consultez le rapport final du projet sur le site Internet du CEPOQ ou encore allez sur YouTube visionner notre webinaire « Soirée conférence - Résultats de projets de recherche en santé ovine »*

### Conclusion

Et donc, revenons à la question initiale... « **Les mammites, est-ce que ça persiste d'une lactation à**

**l'autre ?** ». Selon nos résultats, **OUI !** Il est donc important de repérer ces brebis au moment du sevrage, soit pour leur administrer un traitement, soit pour les réformer.

Grâce à la multitude de données recueillies et analysées dans ce projet, nous avons une meilleure connaissance des impacts liés aux infections intra-mammaires et de leur évolution d'une lactation à l'autre, ce qui, nous l'espérons, permettra aux producteurs et à leurs intervenants de poser des actions concrètes, grâce à des recommandations entre autres concernant l'utilisation d'outils validés dans ce projet.

En résumé, de manière générale, le *California Mastitis Test* (CMT) et le détecteur électronique de mammite, fonctionnant grâce à

la conductivité électrique du lait (CE), sont tous les deux des outils faciles à utiliser à la ferme, afin de dépister les brebis présentant des infections intra-mammaires ou encore des mammites sous-cliniques. Ces outils peuvent être utilisés de manière ciblée pour certaines brebis présentant des signes de problème de santé mammaire, ou encore au tarissement sur un groupe complet de brebis, afin de prendre des décisions en prévision de la prochaine lactation. En effet, comme il a été observé dans le cadre de ce projet, la majorité des brebis présentant des CMT positifs au tarissement #1 ont également obtenu des résultats positifs lors de leur lactation suivante, d'où l'intérêt de les identifier. Les statuts bactériologiques ont également tendance à persister d'une lactation à l'autre. ■

### L'équipe de travail et les partenaires

Les professionnels du CEPOQ (Catherine Element-Boulianne, Gaston Rioux et Marie-Claude Litalien) ont travaillé en collaboration rapprochée avec plusieurs partenaires.

D'abord, de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV) de l'Université de Montréal, un immense merci à la Dre Julie Arsenault, professeure titulaire, ainsi qu'à Dre Anne Leboeuf, agente de recherche, et à Emmie Ouellet, étudiante au Ph.D. Nous remercions également la Dre Marie-Lou Gauthier du Laboratoire de santé animale, du MAPAQ, ainsi que le personnel du laboratoire chez Lactanet. Le projet a pu également compter sur le partenariat financier des compagnies Solvet, FarmTech Solutions, Merck Santé animale et Zoetis Canada.

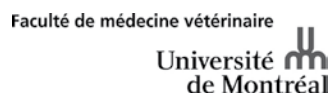
*MERCI aux 5 entreprises ovines qui nous ont ouvert leurs portes et qui ont permis la réalisation de ce projet!*

### Financement

Ce projet (*Influence du statut de la glande mammaire au tarissement et d'un traitement anti-inflammatoire lors de l'agnelage sur les performances zootechniques chez l'ovine*) a été financé par l'entreprise du programme Innov'Action Agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour l'agriculture, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.

== PARTENARIAT  
== CANADIEN pour  
== L'AGRICULTURE

Canada Québec



# MYOSITE ÉOSINOPHILIQUE ET CONDAMNATIONS DE CARCASSES À L'ABATTOIR :

*un projet pour mieux comprendre*

ANNE LEBOEUF ET JULIE ARSENAULT, FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Imaginez que parmi les 20 agneaux lourds que vous avez livrés hier à l'abattoir, 4 carcasses ont été condamnées pour une raison qui vous est inconnue : myosite éosinophilique. Tous les agneaux du lot étaient pourtant en santé et vous n'avez rien noté de particulier pendant leur élevage. De plus, selon le rapport de l'abattoir et l'attestation de condamnation du vétérinaire, les carcasses condamnées étaient parmi les plus lourdes du lot. Vous voulez comprendre ce qui s'est passé et, surtout, vous voulez savoir ce que vous pouvez faire pour éviter que ça se reproduise.

Lorsqu'un éleveur ovin livre des agneaux à l'abattoir, il arrive que certaines de ses carcasses soient condamnées. Or, en 2019, certains producteurs ont communiqué avec l'Agence de vente des agneaux lourds de LEOQ parce que de nombreuses carcasses avaient été condamnées pour cause de myosite éosinophilique (ME). Face à une telle situation qui se répétait, LEOQ a communiqué avec le CEPOQ et la Faculté de médecine

vétérinaire de l'Université de Montréal (FMV) afin de faire la lumière sur la problématique et d'identifier des pistes de solution. Le projet qui en a suivi avait pour but de décrire les condamnations de carcasses d'agneaux lourds au Québec de 2013 à 2022 avec un accent particulier sur les condamnations pour ME et leurs facteurs de risque. Ce projet a été réalisé par la FMV avec la collaboration de LEOQ et du CEPOQ. Les données

analysées ont été partagées par LEOQ conformément aux obligations de protection des renseignements personnels prévues par la Commission d'accès à l'information du Québec.

## Portrait des condamnations de carcasses d'agneaux lourds

Entre 2013 et 2022, près de 665 000 agneaux lourds ont été abattus dans les abattoirs québécois inspectés par l'ACIA et le MAPAQ. De ces carcasses, 1 114 ont été condamnées pour différents motifs par les vétérinaires en abattoir, ce qui représente un taux global de condamnation de 17 agneaux lourds condamnés pour 10 000 abattus. En Ontario, le taux global de condamnation des agneaux dans les abattoirs sous inspection provinciale pour la période de 2016 à 2022 était similaire, soit 16 pour 10 000.

De 2013 à 2022, les principaux motifs de condamnation des agneaux lourds québécois étaient la ME, la pneumonie, les abcès, les arthrites et la pleurésie. Toutefois, la situation a beaucoup évolué pendant la période et la figure 1 illustre la problématique soulevée

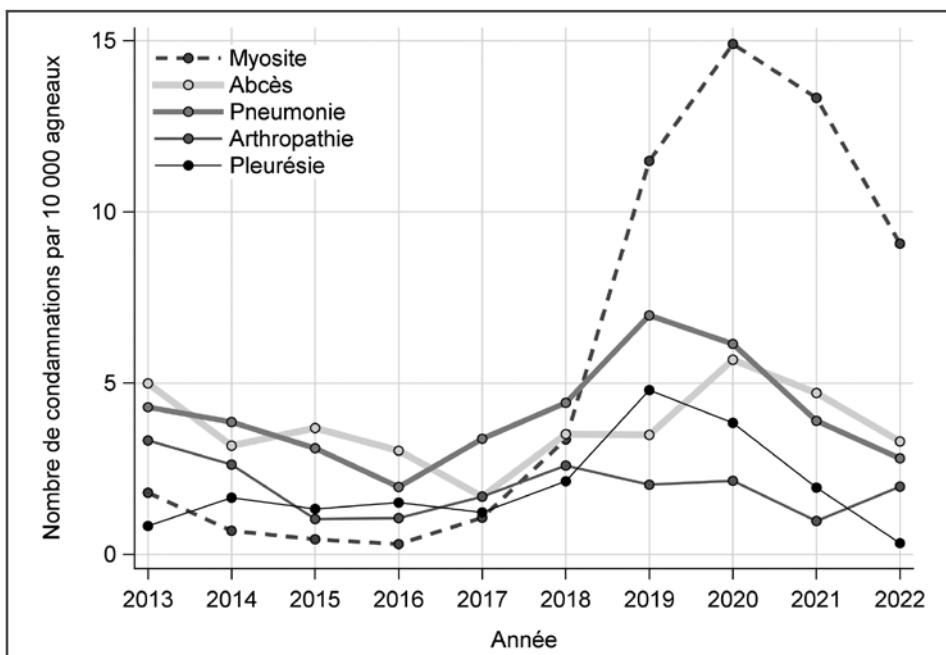


Figure 1. Évolution annuelle du taux de condamnation des carcasses d'agneaux lourds pour les principaux motifs de condamnation, Québec, 2013-2022.

## Condamnations de carcasses ovines pour ME au Québec et ailleurs au Canada

Au **Québec**, dans les abattoirs sous inspection fédérale et provinciale (2103-2022) :

- ➔ Taux de condamnation pour ME = 6,25 cas/10 000 agneaux lourds abattus
- ➔ 12 % des élevages ont eu au moins une condamnation pour ME et 5% des élevages ont eu au moins 3 condamnations pour ME

Au **Canada**, toutes les provinces sauf le Québec, abattoirs sous inspection fédérale (2013-2022) :

- ➔ Taux de condamnation pour ME = 0,20 cas /10 000 ovins abattus

En **Ontario**, dans les abattoirs sous inspection provinciale (2016-2022) :

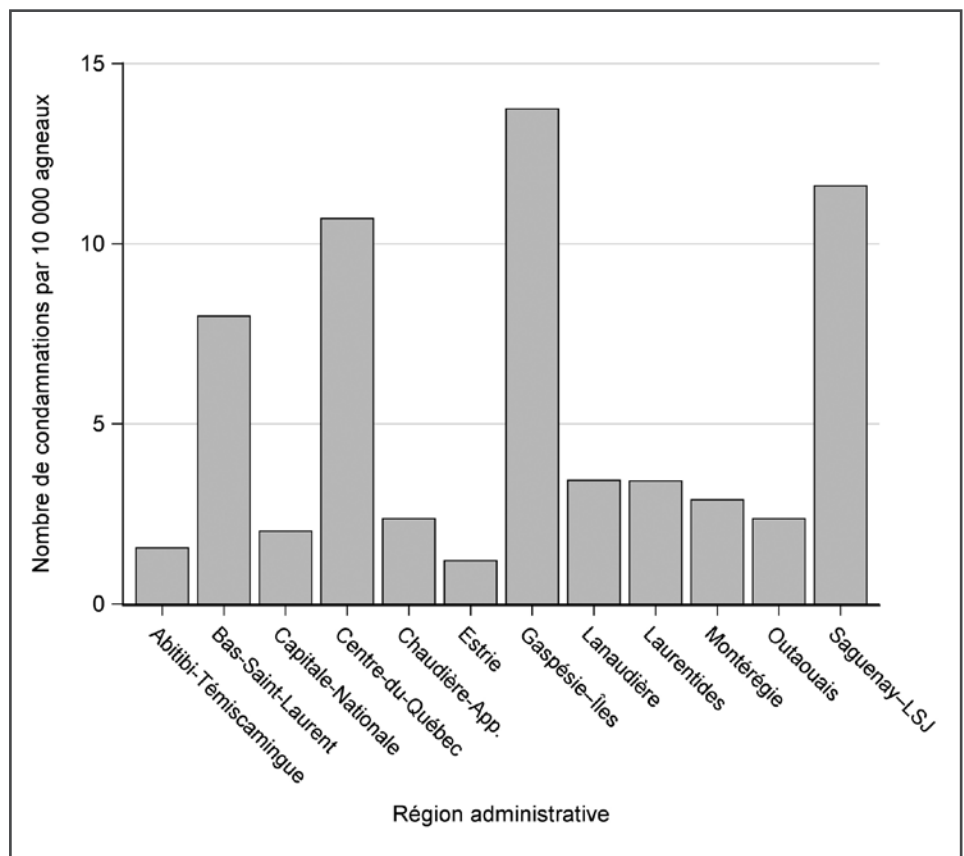
- ➔ Taux de condamnation pour ME = 0,19 cas/10 000 agneaux abattus (toutes catégories confondues)

Sources : MAPAQ, ACIA, OMAFRA

par les éleveurs ovins et LEOQ soit **une hausse importante des condamnations pour ME** à partir de 2019. De plus, lorsqu'on ne considère que les condamnations pour ME, la situation québécoise apparaît tout à fait singulière par rapport aux autres provinces canadiennes (voir l'encadré).

Il est intéressant de noter que, pendant la période étudiée, les taux de condamnation pour ME varient selon la région d'origine des agneaux condamnés. Ainsi, les hauts taux de condamnations pour ME semblent surtout concerner quatre régions administratives, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay-Lac-St-Jean, le Centre-du-Québec et le Bas-Saint-Laurent (figure 2).

De plus, nous avons constaté que les condamnations pour ME étaient beaucoup plus fréquentes pendant les 6 premiers mois de l'année que durant le deuxième semestre (figure 3). De telles condamnations ont été attestées dans tous les abattoirs québécois ayant abattu des agneaux durant la période et par plus de 20 vétérinaires-inspecteurs, bien que la base de données contenait beau-



**Figure 2.** Distribution du taux de condamnation des carcasses d'agneaux lourds pour myosite éosinophilique selon la région administrative, Québec, 2013-2022.

coup de données manquantes pour bien décrire le profil des vétérinaires impliqués.

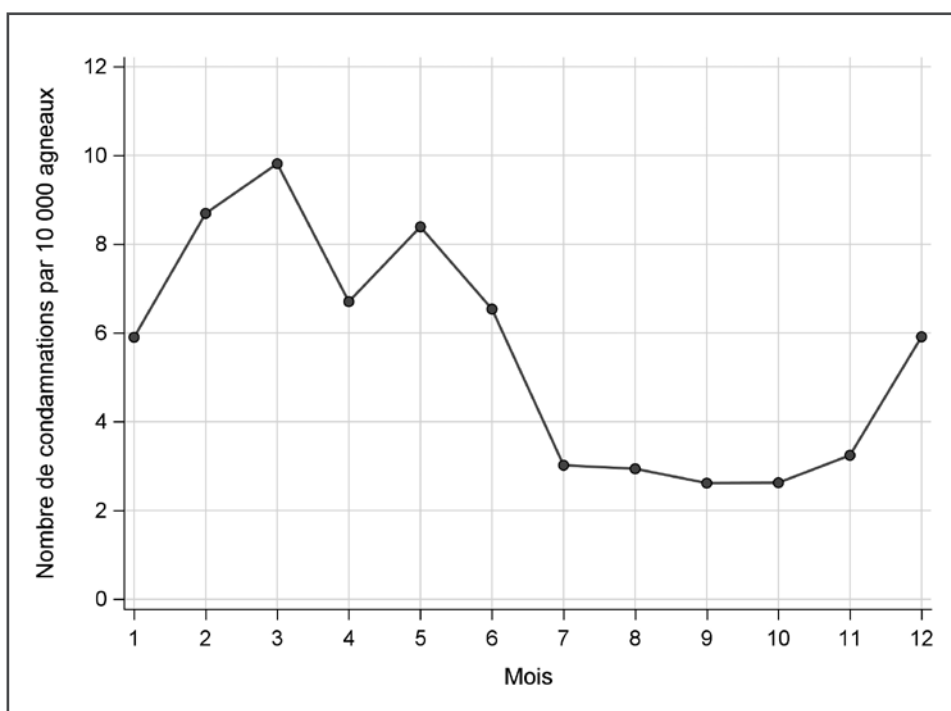
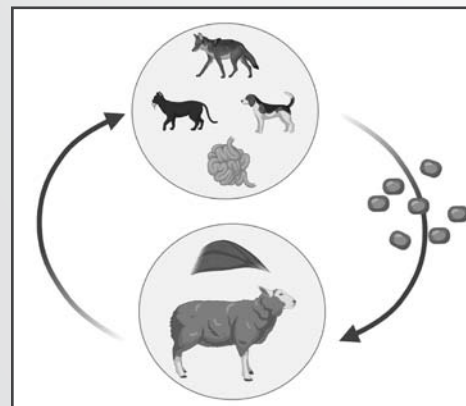
### Qu'est-ce que la ME ?

La ME est une inflammation des muscles qui se présente sous la forme de lésions blanchâtres

ou verdâtres visibles à la surface des muscles ou à la coupe. La condition est toujours découverte à l'**abattoir** puisqu'aucun signe clinique n'est détectable chez l'animal vivant. Bien que la carcasse soit condamnée lorsque les lésions sont multiples, la ME des agneaux ne présente pas, selon les

### ***Sarcocystis* : un parasite à deux hôtes**

Les parasites du genre *Sarcocystis* ont besoin de deux hôtes pour compléter leur cycle vital. Les ovins s'infectent en consommant des aliments ou de l'eau contaminés par des matières fécales de canidés ou de félins infectés. Le parasite se loge dans les muscles des ovins en attente de compléter leur cycle; on parle alors d'hôtes intermédiaires. Les canidés ou les félins s'infectent en consommant de la viande crue de mouton. Le parasite peut alors se multiplier dans l'intestin et être excrété dans les fèces des canidés et félinés, appelés hôtes définitifs. Les sarcocystes excrétés peuvent survivre et demeurer infectieux plusieurs mois lorsqu'ils se trouvent dans l'environnement.



**Figure 3.** Taux de condamnation par mois des carcasses d'agneaux lourds pour cause de myosite éosinophile, Québec, 2013-2022.

connaissances actuelles, un risque pour les humains.

Les experts ne comprennent pas encore complètement ce qui déclenche les lésions de ME, mais la présence de kystes du parasite *Sarcocystis* est considérée comme un facteur déterminant. Pourtant, ce parasite est présent partout dans le monde et sa présence très fréquente dans la viande des ovins,

bovins, caprins, ou porcins n'est habituellement pas associée à des lésions de ME. Il existe près de 200 espèces différentes de *Sarcocystis* et le cycle vital de ces parasites est un cycle à deux hôtes (voir l'encadré) qui varient beaucoup d'une espèce à l'autre. Le mouton agit comme hôte intermédiaire pour sept espèces différentes de *Sarcocystis* pour lesquelles l'hôte définitif est un canidé ou un féliné,

ou, plus rarement, un corvidé. Certains chercheurs ayant étudié la ME chez les bovins rapportent que l'espèce de *Sarcocystis* impliquée pourrait expliquer le développement de lésions de ME. Toutefois, cette hypothèse n'est pas clairement validée, et elle n'a pas été étudiée chez les ovins.

La ME est associée à la présence d'éosinophiles dans les lésions musculaires (d'où le nom de myosite éosinophile). Les éosinophiles sont un type de globules blancs qui jouent un rôle important dans la réponse inflammatoire de l'organisme contre certains parasites. La présence d'un très grand nombre de ces cellules dans les lésions de ME traduit une forte réponse immunitaire de l'agneau qui peut expliquer la destruction du parasite et le fait qu'on arrive difficilement à confirmer la présence de *Sarcocystis* et sa responsabilité dans la survenue des lésions de ME. Lors de condamnation pour ME, est-ce que les lésions témoignent d'une réponse immunitaire particulière de l'agneau qui provoquerait la destruction des kystes ? Ou est-ce que les agneaux condamnés pour cette raison avaient été exposés

à une espèce de *Sarcocystis* à laquelle ils étaient peu habitués auparavant ? Est-ce que l'intervalle de temps entre l'infection de l'agneau et son abattage pourrait jouer un rôle, par exemple s'ils sont abattus lorsque la réponse immunitaire au parasite est maximale ? Ces questions demeurent sans réponse.

Par ailleurs, nous avons constaté que, dans les lots d'agneaux lourds ayant été affectés par au moins une condamnation pour ME entre 2013 et 2022, les carcasses condamnées pour ME étaient plus lourdes que les carcasses non condamnées. Aussi, le poids moyen des carcasses non condamnées était plus élevé dans les lots ayant été affectés par au moins une condamnation pour ME que le poids moyen dans les lots non affectés par de telles condamnations. **En bref, il semble que les agneaux concernés par des condamnations pour ME sont surtout de beaux gros agneaux...** Cette observation soutient l'hypothèse qu'il s'agit d'agneaux en santé qui ont une réponse immunitaire importante pour lutter contre ce parasite.

### **Quelles pratiques favorisent les condamnations de carcasses pour ME ?**

Pour mettre en lumière les pratiques favorisant les condamnations de carcasses pour ME au Québec, nous avons épluché la littérature et interviewé 8 éleveurs ovins québécois qui avaient été affectés par des condamnations d'agneaux lourds pour cause de ME et qui ont aimablement accepté de répondre à nos questions afin de recueillir leurs perceptions sur les causes de ces condamnations. Parmi ces éleveurs, la moitié avait

eu plus de 5 condamnations pour le motif de ME entre 2013 et 2022.

Chez les éleveurs ovins interviewés, plusieurs suspectaient une contamination de leurs agneaux par l'eau (période de sécheresse avec une baisse de la qualité) et par un manque de paillage. Certains ont aussi mentionné la présence fréquente de coyotes dans les champs et de rats laveurs autour des zones d'entreposage des aliments. Cela est compatible avec le fait que les coyotes, les renards et autres canidés sauvages et domestiques sont reconnus être des hôtes définitifs réguliers de *S. tenella*, une espèce de *Sarcocystis* fréquemment identifiée chez les ovins. D'ailleurs, dans une étude récente chez des coyotes et des renards trappés dans la plupart des régions du Québec méridional (2021-2022, étude non publiée), notre équipe a détecté un ou des sporocystes de *Sarcocystis* sp. dans les matières fécales de 49 % des coyotes et de 45 % des renards trappés. En comparaison, selon les résultats des analyses coprologiques réalisées au laboratoire de parasitologie de la FMV de 2007 à 2018, la prévalence semble beaucoup plus faible chez



les chiens (0,02 %) et les chats (0,0004 %) domestiques (résultats non publiés), mais la grande majorité des animaux testés ne vivaient pas sur des fermes et plusieurs étaient possiblement traités préventivement pour les parasites usuels au moment du prélèvement. Il serait intéressant de connaître la situation chez les chiens et chats vivant sur les fermes ovines du Québec.

Parmi les autres hypothèses de facteurs de risque émises par les éleveurs, notons une densité animale élevée dans les parcs d'agneaux, la proximité des forêts (pour la faune), l'utilisation de tourbe comme litière, l'utilisation d'un râteau à andains qui favoriserait la dispersion de matières fécales contaminées et la disposition non adéquate des animaux morts et placentas (par exemple, dépôt sur le tas de fumier ou au bout des terres).

Dans la littérature, peu d'études se sont penchées sur les facteurs de risque de la ME à l'échelle de l'élevage et aucune ne concerne l'élevage ovin. Chez les bovins, une étude anglaise (Waine et al. 2022) suggère que la présence régulière de chiens de chasse et de renards sur les pâturages associée à un surpâturage pourrait être à l'origine de l'infection ayant conduit aux lésions de ME. Dans une autre étude aux Pays-Bas, le pâturage de parcelles sur lesquelles le contenu d'une fosse contenant des matières fécales humaines avait été épandu et la contamination subséquente du puits alimentant l'étable en eau est suspecté être la cause d'un pourcentage très élevé (30 %) de condamnation des vaches de réforme pour ME.

La mise en évidence de kystes intactes et l'identification du parasite dans les muscles affectés a conclu à une infection par *S. hominis*, ce qui appuyait l'hypothèse d'une infection des vaches par l'eau et les pâturages contaminés.

À l'échelle des individus, quelques publications (Bertin et al., 2014; Lemieux, 2014; Leonard, 2014; Wouda et al., 2006), chez les bovins suggèrent que la race pourrait favoriser la survenue de ME avec une fréquence de lésions plus élevée chez la Blonde d'Aquitaine.

Malheureusement, aucune donnée sur la race ou la génétique en lien avec les lésions de ME n'est disponible pour les ovins et la banque de données à laquelle nous avons eu accès ne nous a pas permis d'explorer cette hypothèse.

### RECOMMANDATIONS

En l'état actuel des connaissances, voici ce que nous recommandons pour prévenir les condamnations pour ME à l'abattoir :

- Éviter tout contact des chiens, chats, coyotes, corneilles et autres carnivores/charognards avec les carcasses et les placentas de moutons (pas de dépôt au bout des terres ou sur le tas de fumier, préférer un bac réfrigéré ou un congélateur suivi de l'équarrissage ou d'un enfouissement complet à la ferme) ;
- Éviter toute contamination de l'eau, du foin et des concentrés par des fèces de chiens, chats, coyotes, corneilles et autres carnivores/charognards, en ferme, dans les pâturages ou lors des récoltes.

En agissant ainsi, on brise le cycle du parasite *Sarcocystis* en limitant les possibilités que les hôtes intermédiaires (les ovins) et définitifs ne s'infectent. ■

### Références

- Bertin, M., Lemieux, D., Rossero, A., Albaric, O., Oudot, N., Willemse, C., . . . Cappelier, J. M. (2014). *Sarcocystis hominis* est fréquemment associé aux lésions de myosite éosinophilique chez les bovins. Rencontres des Recherches sur les Ruminants, Paris.
- Dubey, J. P., & Rosenthal, B. M. (2023). *Bovine sarcocystosis: Sarcocystis species, diagnosis, prevalence, economic and public health considerations, and association of Sarcocystis species with eosinophilic myositis in cattle*. International journal for parasitology, 53(9), 463-475.
- Lemieux, D. (2014). *Myosite éosinophilique et sarcosporidiose bovine : étude ciblée chez la Blonde d'Aquitaine*. (Thèse de doctorat vétérinaire). École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes Atlantique – Oniris.
- Leonard, V. (2014). *Facteurs de risque de la sarcosporidiose bovine : étude de cas en Midi-Pyrénées*. (Diplôme d'État de Docteur vétérinaire). École Nationale Vétérinaire de Toulouse.
- Waine, K., Bartley, P. M., Cox, A., Newsome, R., Strugnell, B., & Katzer, F. (2022). *Molecular detection of Sarcocystis cruzi in three beef carcasses with eosinophilic myositis lesions and in unaffected beef from animals in the same herd*. Veterinary Parasitology- Regional Studies and Reports, 33.
- Wouda, W., Snoep, J. J., & Dubey, J. P. (2006). *Eosinophilic myositis due to Sarcocystis hominis in a beef cow*. Journal of comparative pathology, 135(4), 249-253.

Ce Projet a reçu un appui financier du Programme de développement sectoriel du MAPAQ et du Programme de partenariat pour l'innovation en agroalimentaire, en vertu du Partenariat canadien pour une agriculture durable, entente conclue entre les gouvernements du Canada et du Québec.





## Programme Québécois d'Assainissement pour le Maedi visna



Ferme	Municipalité	Race(s)	Statut accordé
Bergerie Alexandre Murray	St-Luc de Matane	Romanov, F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie Bêê-la SENC	St-Léon-le-Grand	Arcott Rideau, Arcott Canadien	Diamant (mars 2020)
Bergerie de l'Estrie	Coaticook	Romanov	Diamant (mars 2008)
Bergerie des Monts Giboyeux	St-Eusèbe	East Friesian, Lacaune	Diamant (déc. 2020)
Bergerie des Petites Laineuses SENC	Cap-St-Ignace	Dorset	Diamant (juin 2022)
Bergerie du Berger	St-Sylvestre	F1 (RV/DP) et Suffolk	Diamant (sept.2018)
Bergerie du Cap à l'Original	St-Fabien	Romanov	Diamant (déc. 2019)
Bergerie du Parc	St-Fabien	Romanov, Dorset, F1	Diamant (sept. 2021)
Bergerie Innovin inc.	St-Joseph de Beauce	F1	Diamant (juin 2014)
Bergerie laitière SARGY	Beaulac	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2015)
Bergerie Les Moutaines	Hébertville	Dorper	Diamant (mars 2015)
Bergerie les Roses	St-Rosaire	East Friesian, Lacaune	Diamant (août 2014)
Bergerie Machamalie	Roxton Falls	F1, Dorper, Arcott Rideau et Suffolk	Diamant (nov. 2021)
Bergerie Marie du Sud	St-Gilles	Romanov	Diamant (nov. 2011)
Bergerie Ovigène	Ste-Hénédine	Romanov	Diamant (juin 2009)
Elmshade Suffolks	Danville	Suffolk	Diamant (sept. 2010)
Ferme Alizée	St-Joseph-de-Kamouraska	Polypay	Diamant (mai 2018)
Ferme André Toulouse	St-Alfred	Arcott-Rideau	Diamant (août 2012)
Ferme Beausoleil	St-Joseph de Kamouraska	Dorset	Diamant (fév. 2015)
Ferme Charmax	St-Patrice de Beauvillage	Romanov	Diamant (déc. 2013)
Ferme David Burnett	St-Noël	Croisés	Diamant (avril 2020)
Ferme des Grands Ducs	St-Méthode	Dorper	Diamant (mars 2015)
Ferme des Petits Moutons	Franklin Centre	Polypay	Diamant (juil. 2014)
Ferme Jacnelle	Beauceville	Romanov, Dorset, F1	Diamant (janv.2019)
Ferme La Petite Bergère	Les Éboulements	Arcott Rideau	Diamant (mars 2010)
Ferme Les Deux L	St-Félix-de-Kingsey	Romanov	Diamant (juin 2022)
Ferme Marie Moutons	Ste-Anne-de-la-Pérade	Dorper	Diamant (mars 2022)
Ferme MK et Fils SENC	St-Nazaire D'Acton	Arcott Rideau, Dorset, F1	Diamant (fév. 2017)
Ferme Ovimax	St-Philippe-de-Néri	Arcott Rideau	Diamant (mai 2006)
Ferme Ryma	Ste-Edwidge	Lacaune, East Friesian	Diamant (avril 2021)
Frédérique Soulard	Hemmingford	Polypay	Diamant (juin 2022)
Jean-Marc Gilbert	Cookshire	Finois	Diamant (janv. 2004)
Le Biscornu	Rimouski	Icelandic	Diamant (déc. 2015)
Les brebis du Beauvillage SENC	Lévis	East Friesian	Diamant (fév. 2017)
Les fermes Audet et Moreau SENC	St-Agapit	Romanov	Diamant (sept. 2021)
Les Trouvailles Gourmandes du Canton	Roxton Falls	Arcott Rideau	Diamant (mai 2019)
Valérie Breton	Bécancour	Romanov	Diamant (nov. 2017)



## Programme Québécois d'Assainissement pour le Maedi visna



Ferme	Municipalité	Race(s)	Statut accordé
Andrew Simms	Shawville	Dorper et croisement Dorper	Or (juin 2020)
Bergerie Mavila	St-Valérien de Milton	North Country Cheviot, Dorper, Romanov, Suffolk	Or ( janv. 2021)
Ferme Giasson	Aumond	Arcott Rideau	Or (juillet 2022)
Ferme La Bergère (2867-4570 Qc inc.)	St-Gabriel de Rimouski	Romanov, F1 (DP/RV)	Or (juin 2022)
Ferme Mica	St-Eusèbe	Arcott-Rideau, F1 (DP/RI)	Or (mai 2023)
Ferme Pakama	St-Jean-de-Dieu	F1 (DP/RV)	Or (mars 2023)
Lait Brebis du Nord	Baie-St-Paul	East Friesian, Lacaune	Or (mai 2023)
Bergerie du Cabouron	Ste-Anne-de-la-Pocatière	Dorset, Romanov	Argent (mai 2024)
Bergerie du Faubourg	St-Narcisse de Rimouski	Suffolk, F1 (DP/RV et RV/SU)	Argent (mai 2024)
Ferme Valix SENC	Ste-Chatherine-de-Hatley	East Friesian, Lacaune	Argent (février 2023)
Ferme Wolfsburg	Ste-Hénédine	Romanov, F1, croisé	Argent (mai 2021)
Maison d'Alpa et cie SENC	Honfleur	Hampshire, Arcott Rideau	Argent (décembre 2023)
ABL Farm	Danville	Suffolk	En voie d'assainissement
Bergerie de la Colline	Ste-Angèle-de-Mérici	Romanov, F1 (DP/RV)	En voie d'assainissement
Bergerie des Chapelets	Matane	Romanov	En voie d'assainissement
Bergerie Fleuriault	St-Gabriel de Rimouski	Dorset, Romanov	En voie d'assainissement
Bergerie Geneviève Forest	St-Gabriel de Rimouski	Romanov, Hampshire, F1	En voie d'assainissement
CFA Mirabel	Mirabel	Dorper	En voie d'assainissement
Érabièrre Roy-Vachon SENC	Beauceville	Dorset/Romanov	En voie d'assainissement
Ferme AGAT	Lac-des-Aigles	Romanov	En voie d'assainissement
Ferme Agneaux des Champs	L'Épiphanie	Arcott Rideau	En voie d'assainissement
Ferme Guillaume Allaire	St-Norbert d'Arthabaska	Arcott Canadien, Romanov, F1	En voie d'assainissement
Fermes Lamont	Godmanchester	Texel	En voie d'assainissement
Jacquelin Ouellet	Pohénégamook	Dorper, F1 (DP/RV)	En voie d'assainissement
Les Bergeries Marovine (MH)	St-Charles-sur-Richelieu	Hampshire, Leicester, Romanov, F1	En voie d'assainissement
Myriam Lachance	Ste-Agathe de Lotbinière	Suffolk, Arcott Rideau	En voie d'assainissement
Ferme Agronovie	Granby	Arcott Rideau	Troupeau inscrit
Ferme Noble Hills	Danville	Dorper, Suffolk, Texel, Charollais, Polypay	Troupeau inscrit
Ferme Vignon	St-Césaire	Suffolk	Troupeau inscrit

Pour la version la plus à jour de ce tableau et pour obtenir les coordonnées, veuillez vous référer au site Internet du CEPOQ au [www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)

Cette liste correspond à tous les éleveurs de troupeaux participant activement au programme et ayant accepté que leurs coordonnées soient rendues publiques. D'autres éleveurs préfèrent garder leur participation confidentielle. Le statut **Argent** reconnaît que tous les animaux de plus de 6 mois ont obtenu un résultat négatif à l'analyse sérologique pour le Maedi visna et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Le statut **Or** reconnaît que, à 2 reprises dans un intervalle de 4 à 8 mois, les analyses sérologiques de tous les animaux de plus de 6 mois ont conduit à des résultats négatifs et que le troupeau respecte les règles de biosécurité prescrites. Les troupeaux n'ayant pas encore de statut sont en processus d'assainissement et tentent de respecter les règles de biosécurité recommandées. Certains sont près de l'atteinte du statut et peuvent être considérés à faible risque.

Le vétérinaire responsable du programme est Dr Gaston Rioux du CEPOQ. Pour information, consulter le site web ([www.cepoq.com](http://www.cepoq.com)) ou contacter Martine Jean au 418-856-1200 poste 225 ou [martine.jean@cepoq.com](mailto:martine.jean@cepoq.com)



# La Question du **PublicOvin** répondue par l'équipe du **CEPOQ**

Marie-Claude Litalien, tsa, Soutien à la recherche et responsable du laboratoire, CEPOQ



## Question. **Quelles sont les principales causes d'avortement chez la brebis et comment les prévenir?**

Voici maintenant la suite de la réponse à notre question. Vous pouvez d'ailleurs lire la première partie dans l'édition précédente. Nous allons voir ici les causes d'avortement d'origine virale et parasitaire et comment prévenir chacune d'elles. Ensuite, nous finirons par les avortements de cause non infectieuse.

Voici une maladie d'origine virale (maladie vectorielle zoonotique) et une maladie d'origine parasitaire (zoonose) qui causent des avortements :

▶ **Virus de la Vallée Cache** se transmet par la piqûre de moustiques infectés en début de gestation et se traduit principalement par l'avortement de fœtus malformés. Le placenta et les avortons, mais aussi du sérum de la mère, doivent être envoyés au laboratoire pour confirmer le diagnostic. Il n'existe aucun traitement efficace, alors on doit travailler en prévention en diminuant la possibilité de contacts entre les moustiques et les brebis en début de gestation. On peut, entre autres, éviter de sortir les brebis au pâturage pendant le 1er tiers de la gestation en saison des moustiques et en asséchant les étangs et les autres sources d'eau stagnante.

▶ **Toxoplasmose** se transmet principalement par l'ingestion des œufs du parasite présents dans les mangeoires, l'eau ou la litière et qui proviennent la majorité du temps, des chats de la ferme. Les avortements peuvent débuter 4 semaines après l'ingestion des oo-

cystes. Le placenta et les avortons doivent être analysés au laboratoire afin d'établir un diagnostic fiable. Aucun vaccin n'est disponible au Canada et aucun traitement n'est efficace pour éliminer la condition, mais le Decoquine, par exemple, peut aider à la contrôler. La plus importante prévention est le contrôle strict des chats (stérilisés et en bonne santé), leur fournir une litière pour leurs besoins évitera la défécation dans l'espace d'alimentation. Chez l'humain, la maladie est généralement bénigne et se traduit par des ganglions lymphatiques enflés et un certain inconfort. Cependant, le risque est plus élevé chez les femmes enceintes, car elles peuvent se contaminer à la suite d'une exposition à des aliments ou à de la litière de chats infectés, et ce dernier peut se transmettre au fœtus et provoquer une fausse couche, une mort in utero ou de graves problèmes chez le bébé. Il est donc important pour les femmes enceintes d'éviter, si possible, de changer la litière des chats, sinon de mettre un masque et des gants afin de limiter le risque d'infection.

D'autres causes d'avortements non infectieux et dont on est capable d'avoir un certain contrôle existent et en voici quelques exemples. Dans ces cas, les avortements pourraient survenir surtout dans le 1<sup>er</sup> mois de gestation, mais ce sont des conditions dont on doit faire attention tout au long de la gestation :

- ▶ Déficience en iode

- ▶ Déficience en énergie et en protéine
- ▶ Le stress et les manipulations excessives surtout dans le 1er mois de gestation
- ▶ L'entassement
- ▶ La chaleur excessive
- ▶ Le transport
- ▶ Les toxines dans l'alimentation, les plantes toxiques et celles contenant beaucoup d'oestrogène
- ▶ La prise de certains médicaments
- ▶ Une déficience en cuivre, en magnésium et en vitamine E-Se

Voyez avec votre médecin vétérinaire à établir un plan afin de prévenir ou traiter ces maladies et autres cas qui pourront être bien dommageables pour votre troupeau, mais aussi pour les personnes travaillant à la ferme.

Nous aimerions revenir sur un point dans la 1<sup>re</sup> partie qui concerne la listériose. Nous avons mentionné que la bactérie listeria survit à la pasteurisation. En réalité, la listeria peut contaminer et se développer dans des produits laitiers pasteurisés durant leur fabrication bien que la pasteurisation détruit la bactérie.

Retrouvez nos fiches techniques sur les avortements des ovins et caprins sur notre site web [cepoq.com/fiches-techniques](http://cepoq.com/fiches-techniques). Retrouvez-y aussi, dans la section **Actualités** notre conférence des jeudis Santé sur « *Les zoonoses, la prévention et les traitements* ». ■

*Nous tenons à remercier les producteurs qui nous soumettent leurs questions sur l'élevage des ovins!* Si vous avez des interrogations sur un sujet en particulier, n'hésitez pas à nous en faire part à [info@cepoq.com](mailto:info@cepoq.com) ou encore en nous envoyant un message sur notre page Facebook!

# RÉSULTATS D'UNE MINI ENQUÊTE SUR L'ENGRAISSEMENT DES AGNEAUX LOURDS :

## *des pratiques variées*

STÉPHANIE DION, M.SC., AGR. CHARGÉE DE PROJET, CEPOQ



*Il y a plusieurs mois déjà, une courte enquête diffusée par le CEPOQ a permis de récolter des réponses sur les méthodes d'engraissement des agneaux lourds réalisées par les producteurs ovins, dans le but d'aider à orienter de futurs projets en alimentation. Le sondage, diffusé par le biais de l'Infolettre et de la page Facebook, a permis de compiler les résultats de 47 répondants. Les résultats sont très variés et intéressants.*

L'enquête révèle que 64 % des éleveurs engraisent leurs agneaux lourds mâles et femelles séparément, indiquant une préférence pour des stratégies d'alimentation distinctes en fonction du sexe. En matière de ration alimentaire, 42 % des éleveurs offrent la même ration du sevrage à l'abattage. Parmi les 52 % restants, les pratiques varient : certains se basent sur le poids des agneaux, avec des restrictions à 28 kg, 30 kg, 35 kg, 40 kg, et 45 kg, tandis que d'autres préfèrent se fier à l'âge, fixant la restriction à 85 jours ou 100 jours.

La majorité des éleveurs (79 %) offrent du fourrage à volonté à leurs agneaux, tandis que 13 % le fournissent de manière restreinte. Concernant le type de fourrage, 55 % des éleveurs utilisent du foin, 40 % de l'ensilage d'herbe, et seulement 2 producteurs servent de l'ensilage de maïs.

Seulement 14 producteurs mentionnent connaître le rapport fourrage : concentré de leur ration. Les principales espèces fourragères offertes aux agneaux lourds comprennent la luzerne, le mil, la fétuque, le brome et le trèfle, avec



une prédominance de mélanges à base de graminées.

En ce qui concerne les concentrés, 53 % des répondants affirment les servir à volonté et 34 % de façon restreinte. Le pourcentage de protéine de la moulée ou du mélange maison servie varie de 13 % à 30 %, la majorité étant autour de 16 %. Les céréales les plus utilisées dans les mélanges maison sont le maïs, l'orge et le seigle, tandis que les suppléments commerciaux, le tourteau de soya et la féverole sont les plus couramment utilisés comme suppléments protéiques.

Ces résultats mettent en lumière la diversité des pratiques d'engraissement des agneaux lourds parmi les éleveurs ovins au Québec. Ils offrent également une base précieuse d'informations pour orienter de futurs projets en alimentation. ■

## TÉMOIGNAGE D'ÉLEVEUR

### LÉDA VILLENEUVE de la ferme Vigo

LÉDA VILLENEUVE, AGR. M.SC., FERME VIGO

MARIE-CLAUDE LITALIEN, TSA, SOUTIEN À LA RECHERCHE ET RESPONSABLE DU LABORATOIRE, CEPOQ



Voici le témoignage de Léda Villeneuve, co-proprétaire de la Ferme ViGo à St-Onésime d'Ixworth au Bas-St-Laurent. Vous verrez que pour eux, grossir leur entreprise ça ne leur fait pas peur!

#### Notre histoire entrepreneuriale...

ayant tous les deux grandi sur une ferme laitière, il aurait été naturel pour moi et Jean-François Goulet de reprendre ces 2 entreprises. Or, c'est un autre chemin que l'on a emprunté et des productions agricoles bien différentes. Jean-François a complété un DEC en GEEA de l'ITAQ de La Pocatière et un BAC en agroéconomie de l'Université Laval. Pour ma part, j'ai complété un BAC en agronomie et une maîtrise en sciences animales (sur l'alimentation des agnelles de remplacement). Et c'est en août 2008 que nous avons acquis notre bergerie. L'entreprise comptait alors 190 brebis croisées et une trentaine de brebis Polypay (PO), le tout dans des bâtiments qui nécessitaient des améliorations. On venait de trouver notre petit coin de paradis avec un potentiel immense de développement. Dès les premières années, nous avons acquis des agnelles

F1 (Dorset x Romanov) et produit nos propres Polypay. Nous produisons de l'agneau de marché avec des béliers Suffolk. Aujourd'hui, notre troupeau comprend 190 brebis majoritairement F1 (Leicester x Romanov) et 5 béliers Hampshire. Les agnelles de remplacement et les béliers sont achetés chez le même éleveur. Voici nos données techniques pour 2023 :

- ▶ Plus de 525 agneaux vendus par an
- ▶ 1,24 agnelage/brebis/an
- ▶ 2,95 agneaux sevrés/brebis/an
- ▶ 67 kg d'agneau élevés à 50 jours /brebis/an
- ▶ 350 g/j GMQ 50-100j

**Nos bâtiments...** la bergerie chaude (fin gestation, lactation et engraissement) est isolée et chauffée à l'aide d'une fournaise au bois. L'été, une ventilation tunnel est utilisée et une transversale le reste de l'année. La bergerie froide (tarissement, saillie et engraissement)



« Les forces de chacun sont mises au bon endroit et nous ne négligeons pas l'apport de nos conseillers externes pour nous aider à améliorer tous les niveaux de l'entreprise. »

est en ventilation naturelle avec un système automatisé qui permet de remonter les toiles d'entrées d'air en fonction de la température, de la pluie et de la vitesse des vents. En 2012, nous avons construit une aire de manipulation avec un parc d'attente et un corral comprenant une balance fixe et une aire de triage. Nous utilisons divers outils comme un indicateur de balance Trutest XR3000, un bâton de lecture, des cisailles à onglons électriques et un vire-ovin. Toutes les manipulations de groupe sont réalisées dans cet espace, très efficacement (sevrage et triage, pesées, échographies, tonte, onglons, vaccination, etc.).

**La régie de troupeau...** depuis 2008, nous sommes sur le programme GenOvis pour assurer le suivi technique et avons implanté un programme de photopériode en extension lumineuse que nous suivons rigoureusement. Nos brebis sont réparties dans 4 groupes et font un cycle de 9 mois. Nous utilisons l'effet bélier avec des RV vasectomisés. Tous les 68 jours, 45-50 femelles mettent bas dans les 10 premiers jours. Après ce boom de naissance, on a près de 50 jours sans mise-bas, les besoins sont alors plus rapides. Vivement l'effet bélier!

Nous avons un contrat de 23 agneaux lourds/mois avec l'Agence de vente. Une petite partie de nos agneaux ainsi que la majorité de nos brebis de réforme servent à la boutique à la ferme en divers produits transformés tandis que les agneaux faisant moins de gains sont envoyés à l'encan.

Les agneaux surnuméraires sont laissés avec les mères et supplémentés avec des biberons. Les brebis ont accès à un pâturage et en profitent entre mai et octobre. L'alimentation du troupeau est composée d'ensilage demi-sec en balle ronde et les rations sont complétées de seigle ou de mélanges de céréales produits sur la ferme. Les agneaux ont accès aux dérobées dès la naissance avec une moulée à 20 % de protéine, laquelle est remplacée par la moulée d'engraissement à 16 % de protéine, 10 jours avant le sevrage. Puis, dès 30 kg, les agneaux sont restreints au niveau des concentrés pour le reste de l'engraissement.

**Nos bons coups...** il y en a plusieurs, à commencer par notre complicité et nos compétences

complémentaires dans la gestion de notre entreprise. Les forces de chacun sont mises au bon endroit et nous ne négligeons pas l'apport de nos conseillers externes pour nous aider à améliorer tous les niveaux de l'entreprise.

L'efficacité et l'organisation du travail sont très bien rodées, car en plus de la production ovine, notre entreprise compte une érablière (depuis 2012) et un poulailler de 13 000 poules pondeuses (depuis 2021). Bien que la production ovine soit devenue notre production secondaire, elle demeure celle qui demande le plus de travail, nous faisons donc faire la grande majorité des travaux aux champs par des forfaitaires.

Toute décision d'amélioration doit permettre un gain financier, un gain d'efficacité du travail ou un gain en qualité de vie. L'idée étant d'avoir beaucoup de temps à accorder à nos 4 enfants de 8 à 13 ans, à nos loisirs, nos vacances, nos activités sportives, bref avoir une vie aussi en dehors de la ferme!! L'équilibre entre toutes les sphères de nos vies est une priorité pour assurer notre bien-être et continuer d'aimer ce qu'on fait.

Notre boutique à la ferme nous permet d'avoir un contact direct avec le consommateur. C'est par l'entremise de notre page Facebook/FermeVigo que nous faisons notre publicité. Abonnez-vous!


Nous sommes aussi partenaires avec l'ITAQ et le CÉGEP de La Pocatière pour offrir divers laboratoires pratiques à une centaine d'étudiants chaque année.

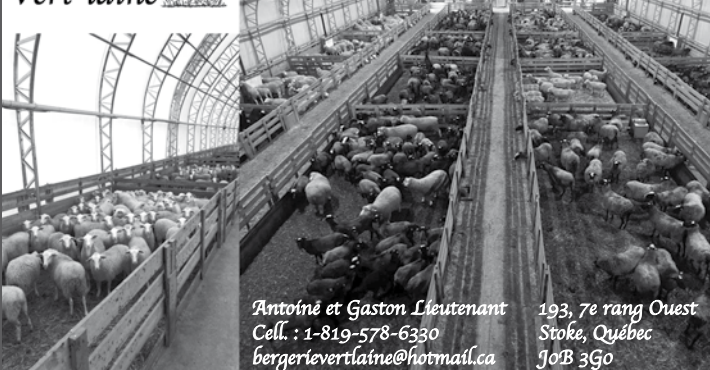
Au fil des ans, nous avons eu plusieurs mentions dont nous sommes très fiers. (Ordre national du mérite agricole, Défi Ose Entreprendre, Tournez-vous vers l'excellence, aide au démarrage de nouveaux producteurs d'œufs, Mérites GenOvis). Même notre sirop d'érable a reçu une mention!

**Le futur...** l'équilibre des 3 productions est parfaite et les tâches suffisantes pour nous occuper ainsi qu'une employée à temps partiel. Avec 4 jeunes qui grandissent et prennent part aux activités de la ferme, nous avons espoir de leur transmettre notre passion. Les opportunités de croissance sont bien présentes dans tous nos secteurs, mais nous les attendons pour aller de l'avant. ■



Si vous désirez vous aussi nous faire part de votre témoignage ou voulez nous suggérer un éleveur en particulier, n'hésitez pas à contacter Marie-Claude à l'adresse suivante : [marie-claude.litalien@cepoq.com](mailto:marie-claude.litalien@cepoq.com)

**Bergerie Vert-laine**  **F1 Dorset-Romanov**



Antoine et Gaston L'Étudiant 193, 7e rang Ouest  
 Cell. : 1-819-578-6330 Stoke, Québec  
 bergerievertlaine@hotmail.ca JoB 3G0

**Lecteur RFID gratuit**

**Avec tout nouvel abonnement**

1 an à **BerGère**  Logiciel de régie complète

ou

2 ans à **AndrOvin**  Saisie de données petites entreprises

Jacques Kirouac (450) 955-0674 [www.logicielbergere.com](http://www.logicielbergere.com)

**BLACKIES SUFFOLKS**

Pure Race Enregistrée style « British »  
 Tout nos béliers et agnelles sont RR avec d'excellente carcasse et indice de gain  
 Maedi visna Statut « A » = Statut Diamant  
 Florenceville-Bristol, NB, E7L 3G2



Cécile & James Blackie : 506 392-6263  
 lamb4ewe2023@gmail.com  
[www.blackies.ca](http://www.blackies.ca) 





**Éleveur Romanov**

- Race prolifique, maternelle et désaisonnée
- Troupeau génotypé - Suivi GenOvis
- Statut Diamant Maedi-visna
- Vente de femelles et béliers reproducteurs
- Vente de femelles F1 Dorset / Romanov

**Bergerie de l'Estrie**  
 ✦ Romanov ✦

Andrée Houle  
 559, rue des Muguets  
 Coaticook, QC J1A 3A9

Tél. : 819 849-3221  
 Cell. : 819 578-3221  
 froux1@videotron.ca

Bergerie située au 529, rue Davis, Coaticook, QC J1A 2S5  
[www.bergeriedelestrie.com](http://www.bergeriedelestrie.com)

**Vous désirez annoncer votre entreprise dans Ovin Québec ?**

**Profitez de cette opportunité unique pour atteindre votre public cible.**

**Pour plus d'information et découvrir nos offres, visitez notre site web :**

**[ovinquébec.com](http://ovinquébec.com), sous Publications.**

**Augmentez votre visibilité et développez votre activité dès aujourd'hui**





## VOS SPÉCIALISTES DES JEUNES ANIMAUX DEPUIS 1974

Des produits de haute qualité s'appuyant sur 50 années de recherches, de connaissances et de dévouement à l'alimentation des jeunes animaux



Formation aussi offerte en ligne



**CENTRE DE FORMATION AGRICOLE**  
SAINT-ANSELME

### DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES EN PRODUCTION ANIMALE

### SPÉCIALITÉ OVINE

Pour plus d'information ou pour vous inscrire  
418 885-4517 poste 1661



Centre de formation agricole  
Saint-Anselme

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

Québec

CFASaintAnselme



Admissible aux aides de la Financière agricole du Québec

**NAISSANCES - PESÉES - SOINS - VENTES**

# **FLEX-RFID**



**Fabriqué au Québec pour les  
besoins des éleveurs d'ici**

« É. Girard, Bergerie St-Antoine »

**Facile à utiliser**

« P. Bouchard, Bergerie Ovitech »

**Performant et robuste**

« M.-A. Lapointe, Ferme Lapointe SENC »

**[mdurand@flexcontroller.ca](mailto:mdurand@flexcontroller.ca)**

**450 501 8894**

**[www.flexcontroller.ca](http://www.flexcontroller.ca)**